

PRIX D'ABONNEMENT :

Un An, \$3.—Six mois, \$1.50 : Payable d'Avance.

Jours de Publication : Mardi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion.....50 cts. Chaque insertion subséquente.....13 "

Toutes les lettres d'affaires, communications, Correspondances, doivent être adressés franco au Directeur du Journal, No. 6, Rue St. Vincent.

BAS-CANADA.

Montréal, 7 Juin 1859.

ARRIVEE DU CITY OF WASHINGTON.

St.-Jean de Terre-neuve, 4 juin.

Le vapeur City of Washington est passé près cap Race. Temps favorable au cérémonies; frime lourde, prix faibles; amériques 11 à 14.

Le rapport français disent que les Autrichiens, au nombre de 15,000 hommes, sous le général Stadion ont attaqué les postes avancés du maréchal Bismarck d'Hitlers, et ont été repoussés par la division du général Forrez après un vit combat qui dura quatre heures.

Les alliés, y compris une partie de la cavalerie piémontaise, ont enlevé Montebello, mais n'ont pas pour-outri les Autrichiens. Les Français rapportent que la perte des derniers a été de 1,500 à 2,000 hommes et celle des français de 600 à 700, au nombre desquels se trouvent beaucoup d'officiers.

Le nombre des Français n'est pas donné par le rapport autrichien. On dit qu'ils étaient de 6,000 à 7,000, outre un régiment de cavalerie sarde.

Un bulletin annonce aussi que la gauche extrême de l'armée sarde sous le général Galdini a opéré un passage à travers la Sesia et mis les Autrichiens en déroute.

On parle d'autres engagements sans importance. Le général Garibaldi est entré à Gaven, avec six mille hommes. Il y est venu avec des vues révolutionnaires.

Le Prince Napoléon est arrivée à Leghorn avec une petite force française. Il était bruit que six navires de guerre anglais étaient entrés dans l'Adriatique.

DERNIERES NOUVELLES. Turin, 24 mai. Le général Giulay a transféré ses quartiers généraux à Garlasco et ordonné partout aux gens de rendre leurs armes sous peine d'être fusillés.

Le général Garibaldi a fait 47 prisonniers de plus. Alexandrie, 24 mai. Les blessés de Montebello ont été amenés ici. Marsalas, 26 mai. Quelques prisonniers autrichiens ont été amenés ici.

Rome, 26 mai. On rapporte que des mouvements révolutionnaires ont eu lieu en Lombardie.

NAPLES. Le roi de Naples est mort, et François II a pris les rênes du gouvernement. L'Angleterre et la France sont sur le point d'envoyer des représentants à Naples.

GRANDE BRETAGNE. Des différends politiques se sont élevés entre les lords Palmerston et Russell. On prévoyait la défaite du ministère Derby, à la prochaine réunion du Parlement.

L'ambassadeur a formellement demandé des soumissions pour un service australien mensuel par voie de Panama. Une assemblée générale des actionnaires du télégraphe atlantique a été convoquée pour sanctionner des stipulations avec le gouvernement et émettre des actions préférentielles pour un capital de £600,000.

Le Moniteur annonce que la France adhère à l'abolition des corsaires et au principe qu'un drapeau neutre couvre la marchandise des ennemis. La bourse était ferme. Le trois était à 61 1/2 à 63.

Nouvelles d'Europe. Nous prévenons le lecteur que dorénavant nous ne publierons sous ce titre que le résumé des nouvelles apportées par nos journaux de Londres et de Paris: les rapports télégraphiques seront donnés dans un caractère différent et sous toute réserve, à raison de la partialité et des erreurs qu'ils contiennent.

L'arrivée de l'Empereur Napoléon à Gènes a été l'occasion de fêtes et d'ovations les plus brillantes. Le 14 S. M., accompagné du maréchal Canrobert et d'une suite nombreuse de généraux français et sardes, a traversé Alexandrie à cheval. C'est là qu'il a fixé son quartier général.

Les opérations défensives de l'armée alliée étaient différées jusqu'à l'arrivée de l'Empereur. Les Autrichiens continuent leur mouvement de retraite. Après avoir fait diverses évolutions, ils paraissent se diriger entre Pavie et Plaisance où leurs forces seront

concentrées pour y attendre l'armée franco-sarde.

Malgré que la liberté de la presse ait été suspendue à Turin, malgré qu'elle soit supprimée en France, les journaux révolutionnaires trouvent toujours moyen de se prévaloir de leurs sympathies pour la guerre actuelle et par là de glisser dans le public des nouvelles fabriquées pour la plus grande gloire de Garibaldi et de sa bande. Dernièrement, à Paris, le Siècle disait "qu'à Ivree les autrichiens avaient chargé trois charriots de jeunes filles, appartenant aux familles les plus riches du pays, et les ont jetées dans les casernes où elles ont été abandonnées à la brutalité des soldats."

Or, Ivree n'a pas même été pris par les Autrichiens! Nous sommes étonné de ce que le Pays n'a pas encore reproduit du Siècle.

La retraite de M. Buol, Ministre des affaires étrangères, et son remplacement dans le cabinet autrichien par le comte de Rechberg, ministre plénipotentiaire d'Autriche auprès de la diète germanique et président de cette assemblée, sont confirmés. C'est le 18 qu'a eu lieu le changement officiel annoncé par la Gazette de Vienne. La démission du Comte de Buol n'a eu d'autre motif, assurément, que l'état délabré de sa santé.

La Russie a refusé de se déclarer neutre et, tout en se préparant à la guerre, elle a fait connaître que son attitude serait réglée sur celle de la Confédération germanique. De son côté, le gouvernement prussien, profondément convaincu de la nécessité d'une union étroite entre les peuples de la Confédération, a chargé le général Willisen d'une mission de confiance auprès du gouvernement de Vienne.

On écrit de Venise, le 11 Mai, à la Gazette de Lyon, que le déploiement des forces autrichiennes en Italie est immense et rappelle l'époque de la Révolution française et du premier empire. Ce correspondant, n'imitant pas la manœuvre maladroite de gens qui décrivent d'avance leurs ennemis, affirme loyalement que la plupart des régiments qu'il a pu voir jusqu'à ce jour n'ont pas mauvaise apparence. Ils ont plus de confiance dans leur propre force que de bruyant enthousiasme. Les soldats sont armés du fusil de précision.

Le Post, de Liverpool, a prétendu expliquer certains procédés mystérieux de l'Autriche sur des informations qu'il assure être puisées à des sources certaines. Le passage du Tessin par les français serait, dit-il, regardé par l'Europe comme une invasion du territoire autrichien et qu'immédiatement une armée marcherait contre Paris. La Russie se joindrait à l'Autriche moyennant certaines concessions. Ce serait aussi le signal pour la diète germanique d'une action décisive. Malgré ces avancés, nous sommes porté à croire que le désir de l'écrivain anglais lui a fait exagérer les choses.

Le spectacle consolant qui s'est passé à Rome tout dernièrement est bien fait pour rassénérer les esprits catholiques au milieu des tristes événements qui s'accomplissent aujourd'hui. Si les paroles sont faites pour exprimer les sentiments de l'homme, on se croirait en lisant ce qui suit transporté à ces époques de foi et de christianisme où les souverains de l'Europe déposaient dans les circonstances les plus solennelles leur couronne et leur épée aux pieds du Souverain Pontife :

"M. le duc de Gramont a eu l'honneur d'être admis en la présence de Sa Sainteté. Il avait reçu une dépêche qui lui ordonnait d'exprimer les sentiments de dévouement de l'Empereur des Français à Pie IX; notre ambassadeur devait déclarer que son maître était prêt, en toute circonstance, à venir en aide au Souverain-Pontife, à respecter, à protéger sa personne et ses droits. Sa Sainteté a remercié le Chef de la France; puis, se laissant aller à une pensée conforme à son caractère, et qu'il puisait dans sa piété et peut-être aussi dans son expérience des temps d'orage, Pie IX, montrant un crucifix, a dit à l'ambassadeur: "Monsieur le duc, voilà celui à qui je me confie." Depuis, S. M. l'Empereur a écrit de sa main à Sa Sainteté, pour l'assurer de la sincérité de ses sentiments, en des termes qui ne laissent rien à désirer.

"De son côté, l'empereur d'Autriche a fait remettre à Sa Sainteté une lettre autographe où il donne l'assurance de son empressement à servir le Vicaire de Jésus-Christ de toutes ses forces. Il supplie le Saint-Père de disposer de lui, de ses troupes; il dit que celles-ci, au gré de sa volonté vénérable, se retireront, s'étendront ou se limiteront à occuper les lieux qu'il lui plaira d'indiquer pour défendre l'intégrité du territoire de l'Eglise.

"Si la lutte qui s'engage dans les plaines du nord de l'Italie déchire le cœur du Pontife et de tous les catholiques, les protestations des Empereurs rivaux font une attendrissante diversion à la douleur commune. On ne doit pas y voir seulement les sentiments particuliers de Napoléon III et de François-Joseph, mais on doit y reconnaître la pensée et l'influence des deux nations en tout ce qu'elles possèdent d'hommes de cœur et de foi."

Conformément à une circulaire du Ministre des Cultes, tous les Evêques de France publient en ce moment dans leurs diocèses respectifs des mandements pour attirer les bénédictions du Dieu des armées sur les

soldats français. Tous ont cité cet endroit de la circulaire officielle où il est dit que l'Empereur veut que le chef suprême de l'Eglise soit respecté dans tous des droits de souverain temporel.

Les émissaires toscanes et les révolutionnaires usent de toute leur influence pour recruter des soldats à Garibaldi dans les Etats Pontificaux. Les jeunes gens surtout, les oisifs et les mauvais sujets s'y laissent prendre et partent tous les jours pour rejoindre les corps francs. Le chargé d'affaires de la Sardaigne à Rome interprétant à sa façon le respect dû à la neutralité du St. Siège, continue les exploits de M. d'Aneglio et donne l'exemple en faisant répandre chez les jeunes patriciens romains des invitations à la guerre. Bien des familles sont au désespoir. "Ce ne sont pas seulement des mères qui pleurent leurs fils, mais des femmes, des enfants, qui se voient abandonnés par leurs maris et leurs pères."

Dans les provinces romaines, les révolutionnaires ont réussi à repandre une excitation déplorable. Les villes telles que Forli et autres avoisinant les frontières toscanes ont subi sur leur influence.

En Toscane, les populations sont loin d'être tranquilles sous le joug intérimaire de Victor-Emmanuel.

A Parme, tout est rentré dans l'ordre. Le peuple de la Lombardie et du Piémont, le vrai peuple honnête et religieux des villes et des campagnes, n'est nullement content de la situation que viennent lui faire la guerre. "Depuis le Pape Zacharie, qui appelait les Francs pour chasser les Lombards; depuis Daute, qui appelait Albert-le-Tudesque pour blasser les Guelfes; et Jean de Procida, qui appelait Aragon pour chasser les français, jusqu'à nos jours, s'écrient-ils, c'est toujours le même jeu."

Quelle que soit l'issue de la guerre, il leur faudra payer et payer encore pour un changement de maîtres.

JOSEPH ROYAL.

Les événements qui se passent en Europe ne doivent pas nous faire perdre de vue ceux qui sont à la veille de modifier la situation des partis politiques en Canada. La dernière session a vu s'opérer, dans les diverses nuances d'opinions de l'Assemblée Législative, un travail d'hésitations et d'ébranlements qui doit tôt ou tard porter ses fruits. Ce résultat, ses conséquences d'une agitation saine et partie de haut se manifeste aujourd'hui.

Le parti ministériel, le parti libéral-conservateur, en tant qu'il s'appelle parti-Carter, n'existe presque plus aujourd'hui. Il en est de même du parti de l'Opposition, celui qui reconnaît comme chefs MM. Brown et Dorion. Des débris seuls essaient de sur-nager en se rattachant à un passé qui n'est plus, à une combinaison désormais impossible.

Le ton de la presse en a ressenti une atteinte qu'il importe beaucoup de ne pas passer sous silence.

C'est le Pays qui laisse pour un moment son ton de déclamation et parle en homme, en journal sérieux. Néanmoins, il est malheureux que sa cause parait d'autant plus mauvaise qu'il la soutient plus modérément. Son alliance est plus étroite que jamais avec M. Brown: jusqu'à ce jour, il s'était tu chaque fois que cette union anti-nationale et anti-politique lui avait été reprochée comme un crime; aujourd'hui, il va jusqu'à vouloir la défendre. La correspondance Brown-Drummond-Laberge lui semble le fruit d'une impatience inexorable d'arriver; la conduite si honorable de M. Laberge lui semble une imprudence.

Il est évident dès lors que la scission est faite dans le parti Brown-Dorion; le Pays ne veut pas l'avouer parce qu'il est sous la main de M. Dorion; M. Dorion ne veut pas le permettre parce qu'il est sous la main de M. Brown.

La Minerve, à son ordinaire, semble échapper, après la session, à la surveillance de ses maîtres. Il lui est échappé des articles que beaucoup de ses amis ont taxé de légers. A notre point de vue, ils étaient excellents. La Minerve déplore avec le Colonist les suites déplorables pour un pays de l'esprit de parti.

Voici ses paroles: "Le Colonist, du 18, dans un article intéressant, recherche quelle est la cause des difficultés politiques qui nous entourent: ces difficultés sont-elles inhérentes à nos institutions, ou proviennent-elles de nous-mêmes? Pour indiquer la pensée de notre confrère, il suffira de reproduire les dernières lignes de son article:

"La nécessité que l'on ressent de recourir à des moyens extrêmes est produite par l'esprit de parti, et n'est pas justifiée par l'état des choses; comme un homme qui, au milieu de la fièvre, se remue, se déplace, se plaint de tout ce qui l'entoure, tandis que le mal est dans ses propres veines. Notre système nous assure à tous notre part de pouvoir; elle donne à la communauté des moyens certains de prospérité; si les choses ne vont pas bien, nous ferions

"mieux de moins songer au mécanisme et d'améliorer la direction qui vient de nous."

L'Ordre a-t-il jamais prétendu autre chose? Si, comme vous le dites, l'esprit de parti est funeste pour une nation et produit des crises et des malaises sans cesse renaissantes, pour donc vous faites-vous les organes de ces partis?

L'autre jour, la Minerve commettait, en dépit de sa vieillesse, une autre ingratitude vis-à-vis ses patrons: elle disait que depuis trop longtemps, la section ministérielle du Bas-Canada avait pour alliés des hommes privés de la confiance de la majorité des représentants du H. C. Au point de vue des hommes désintéressés, elle raisonnait sagement encore cette fois. Néanmoins, nous devons déplore que la Minerve choisisse pour dire toutes ces bonnes choses le moment où ses maîtres ne peuvent plus s'en formaliser. Pendant la session: vive les Ministres! après la session, autre chanson.

Nous disions en commençant que la débâcle était grande dans les partis de la Chambre; le peuple en sait encore peu de choses. Le malheur des circonstances a voulu que les honnêtes gens se réfugiassent dans les rangs ministériels, non par amour de ce parti et de ses chefs, mais par crainte des tendances avancées et révolutionnaires des anciens rouges: le malheur voudra que cet état de choses résiste à beaucoup d'efforts pour la détruire.

JOSEPH ROYAL.

Jeudi dernier, jour de l'Ascension, une touchante cérémonie avait lieu dans les nouvelles salles d'asile. Il s'agissait de la bénédiction des bâtisses et d'une très belle statue de St. Joseph, patron de l'établissement, qui doit être placée au-dessus du frontispice. Dès deux heures de l'après-midi, une foule nombreuse de pieux fidèles remplissait déjà les vastes salles; et nos premiers citoyens, entr'autres MM. A. LaRocque, Laframboise Berthelet, et L. Braut, étaient venus encourager de leur présence protectrice une œuvre qui promet d'être si féconde en heureux résultats pour l'instruction religieuse et morale des classes ouvrières.

A deux heures et demie, Mgr. de Montréal accompagné d'un nombreux clergé se rendait en procession aux salles d'asile; les petites orphelines des bonnes sœurs de charité, aussi en procession, chantaient de pieux cantiques et inspiraient par leur belle tenue à la foule qui les admirait, les douces impressions d'une charité nouvelle pour les salles d'asile. Arrivé dans la principale salle, Mgr. fit une belle et attendrissante allocution aux fidèles, et avec cette onction qu'on lui reconnaît, il développa tous les heureux effets que les salles d'asile sont appelés à opérer parmi les familles pauvres de la ville.

Puis, après une petite collecte en faveur des salles, eut lieu la bénédiction de l'établissement.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que les paroles de Sa Grandeur trouveront dans le public de Montréal un puissant écho.

Nous avons entendu quelques personnes dire que les salles d'asile étaient d'une grande magnificence et que M. l'abbé Rousselot aurait fort bien pu se dispenser d'orner notre ville d'un si splendide établissement. C'est une accusation qui fera sourire, sans aucun doute, M. l'abbé Rousselot. Bien loin de décourager son zèle, elle ne fait que l'animer davantage dans l'accomplissement de son œuvre patriotique. Pour qui connaît sa constance et son audace à faire le bonheur des classes ouvrières, il n'y a aucun doute que M. l'abbé Rousselot succombe avant d'avoir donné au catholicisme en Canada une institution nouvelle et à la cité un établissement digne de son nom.

Pour nous, nous avons bien d'autres choses à dire sur les salles d'asile et sur les bonnes sœurs de charité qui les conduisent avec un si sublime dévouement et avec un si grand succès; mais nous sommes forcé de tout remettre à

CYRILLE BOUCHER.

On a prétendu nous faire un crime d'avoir témoigné des craintes sur les résultats que pouvait produire dans les circonstances actuelles une guerre entre la France et l'Autriche, deux peuples qui se sont montrés dans ces dernières années les défenseurs du St. Siège contre les outrages et les violences des impies et des révolutionnaires, en particulier contre les meurtriers de Rossi, ministre alors de Pie IX emprisonné lui-même en punition d'avoir tenté d'établir en faveur des Etats de l'Eglise un gouvernement représentatif. En y réfléchissant, on s'apercevra que l'un de ces pays catholiques fraternise aujourd'hui d'une manière officielle avec les mêmes hommes qu'il perscrivait il n'y a pas longtemps à cause de leurs crimes et de leurs idées. L'on se souvient, en effet,

de ces espèces de patriotes italiens qui divisaient le poignard et se rendaient sous les fenêtres d'une femme pour hurler leurs triomphes du meurtre de son époux, Rossi, égorgé pour qu'il ne pût pas faire part aux représentants du peuple des vœux bienveillants et paternels du pape dans le discours préparé pour l'ouverture des chambres romaines.

Un trait tout récent de la conduite du ministère de M. de Cavour prouve que le Gouvernement de Sardaigne n'a pas changé depuis le jour où il débutait par l'exil et la confiscation des revenus de l'Archevêque de Turin prononcés contre ce prélat sans le mettre à portée de se défendre et lorsqu'il était derrière les verrous d'une prison.

Voici ce que nous lisons dans un journal français du 9 mai dernier: "Une correspondance des Alpes annonce que les moines de Haute-Combe, choisis par les princes de la mai-on de Savoie pour garder leurs restes, qui reposent dans cette célèbre abbaye, et pour entretenir toujours vivante la prière sur leurs tombes, viennent de subir un jugement qui les dépouille des biens de leur couvent et en transfère la possession au gouvernement piémontais. Si la condamnation de ces bons moines devient définitive, on se demande quel sera leur sort et celui des nombreux pauvres qu'ils soulageaient. Les gardiens des tombes royales réduits à mendier, quel honneur pour la famille régnante!"

"A propos de la mesure violente adoptée contre l'Archevêque de Turin, le rédacteur du Times, de Londres, auquel on ne pourrait le moins du monde supposer des sentiments favorables au catholicisme, remarquait dans le temps "qu'il n'était pas possible à un peuple d'être libre lorsque son gouvernement pouvait permettre d'exercer l'autorité de cette manière."

Mardi dernier, l'Académie de Grammaire du Collège Ste. Marie donnait aux élèves et à un petit cercle d'invités une séance d'un genre tout nouveau, et où se trouvaient heureusement mêlé l'utile et l'agréable suivant le précepte du poète. C'était une belle légende du temps des croisades que nous donnèrent Messieurs les académiciens, tantôt en drame, tantôt en version, tantôt en thème et quelques fois en discours. L'auditoire put admirer avec quelle grande facilité les élèves de méthode et de syntaxe parlèrent en cette circonstance, le français, le grec, le latin et l'espagnol. Comme les parents était heureux en voyant les enfants se jouer pour ainsi parler, des difficultés des langues étrangères! Comme le bonheur épanouit sur leur figure était une belle reconnaissance pour les bons Pères qui se sacrifient pour faire briller leurs élèves!

La légende qui raconte comment trois chevaliers français fondèrent la gentille ville Notre-Dame-de-Liesse, en Picardie, étant terminée, les académiciens nous donnent une petite tragédie en latin, où la foi des chrétiens dans le jeune Agapit triomphe des fureurs du Paganisme. Le tout fut entre-mêlé de pieux chants en l'honneur de Marie; car la séance était une fête de famille et la Ste-Vierge qui en est l'auguste patronne devait en recevoir tous les honneurs.

Essai sur le Rougisme. On a trop séparé jusqu'à présent, la politique de la Religion. Quelques écrivains, qui n'étaient que théologiens, n'ont pas considéré la société religieuse dans ses rapports avec la société politique; d'autres écrivains qui n'étaient pas même théologiens, ont considéré la société politique sans aucun rapport avec la société religieuse. Quand on traite de la société civile, qui est la réunion de la société politique et de la société religieuse, il faut, sous peine de s'égarer, considérer la société politique sous le point de vue de la religion, et la société religieuse sous le point de vue du gouvernement; traiter, pour ainsi dire, la politique en théologien, et la religion en politique.

(De BONALD, Théorie du Pouvoir.)

VI. Pour prouver de plus en plus notre proposition, ce serait ici le moment de parler des biens dont on a dépouillé les Jésuites, et qu'on continue toujours à retenir; des réserves du clergé que le gouvernement a injustement arrachées; mais ce sont là des choses qu'on ne saurait comprendre, si nous disions qu'elles reposent sur le même principe que la Tenure Seignuriale.

Quoiqu'il en soit, il est une vérité fondamentale que beaucoup ont nié, mais j'en suis impulement; une vérité qui est la base de la vie sociale, c'est que, l'état n'a pas le droit, quelque soient les événements et les circonstances d'arracher aux individus de vraies propriétés pour se les approprier à lui-même, foulant ainsi aux pieds un des droits de l'homme le plus sacré; un droit qui est la base de toute société; un droit sans lequel il n'est plus de vie possible pour celui qui forme partie d'une communauté quelconque dans laquelle on ne fait pas vœu de pauvreté;

VI.

VI.

VI.

VI.

VI.

VI.

VI.

VI.

un droit enfin qui une fois violé, ôte toute sécurité au citoyen et renverse l'ordre établi par Dieu lui-même. On comprend facilement tout l'injustice et tout le crime d'une telle conduite, quand on réfléchit, que si dans un cas l'Etat a droit d'arracher aux individus leurs propriétés, il n'y a personne qui puisse fixer et déterminer d'une manière assurée, les circonstances dans lesquelles ce droit peut être exercé : dès lors, on voit, plus de tranquillité dans les familles, plus de repos dans les esprits, plus de paix dans la société. Au contraire, les sentiments s'aigrissent, les haines s'enveniment, et cet état contre nature ne se résout jamais que par une révolution qui amène toujours des résultats funestes.

Vouloir attribuer uniquement à l'Etat le droit de propriété, c'est donc abuser étrangement des mots et des choses, c'est donc détruire le fondement de la société. Et s'il est permis de considérer le témoignage de l'histoire dans une question aussi importante, elle nous dira que chaque fois que le pouvoir a usurpé ce droit, la société se trouvait dans un état d'anarchie, de révolution, dans un état qui ne peut durer longtemps, par la raison que s'il durait longtemps, il la réduirait bientôt au néant. Il faut remarquer qu'il est des choses que Dieu donne, et non pas les gouvernements, et que Dieu seul peut enlever. Et l'on voit que ce droit de possession est si sacré, qu'il ne veut pas lui-même user de son droit primordial et supérieur, mais qu'il ordonne à son Eglise de posséder elle-même, plutôt que d'arracher aux autres leurs propriétés, fruits sacrés et inviolables de leurs labours et de leurs sueurs. Dieu n'a usé de son droit que dans une seule occasion : c'est quand il a voulu établir son peuple dans la terre promise après quarante années de marche et de souffrance dans un désert aride. L'on voit donc combien cette opinion est fautive et erronée; et de plus combien est coupable un gouvernement ou un parti, qui veut s'attribuer un droit dont Dieu lui-même n'ose user.

Ce sont là des vérités fondamentales, des principes certains, qui n'admettent jamais d'exception sans erreur et sans crime. Chose étonnante cependant, on a méprisé ces vérités, on a rejeté ces principes, on a violé ces droits sacrés, dans ce pays, en plus d'une occasion.

De ces principes que nous venons d'émettre et dont nous venons de faire l'application, il suit que ce bill de la Tenure Seigneuriale, que celui des Réserves du Clergé, etc., sont des mesures rouges, quoique présentées, soutenues et passées par des hommes du pouvoir : d'où il faut conclure, que ces hommes du pouvoir étaient rouges. Il semble y avoir en ceci incohérences et contradictions; mais, comme le disait l'Unité, il ne faut pas chercher la logique dans un système absurde et celui-ci l'est au suprême degré. C'est une preuve qui montre clairement que tous les Rouges ne sont pas de l'opposition, et que dans le ministère il n'y a pas seulement des Bleus.

Un mot encore sur la Tenure Seigneuriale.

On a dit, et peut-être avec raison, que c'était là une institution trop ancienne pour le temps et trop arriérée pour les progrès du siècle; qu'elle était de nature à gêner l'industrie, le commerce, les échanges, etc. Admettons tout sans examen: que devrions-nous conclure de là? Qu'on a eu droit d'arracher aux seigneurs leurs propriétés, en les leurant d'un vain espoir? Nullement. Tout ce qu'il est permis de conclure de ces raisons, c'est qu'on était en droit de rechercher les moyens d'améliorer cette institution trop vieille et trop arriérée, disait-on: mais non pas de violer les droits d'autrui, en lui arrachant sa propriété, sans donner en compensation une indemnité égale, non pas de fouler aux pieds toute loi et tout privilège, non pas de mépriser tout lien social, en en brisant le premier et le principal. Non, non, quoiqu'on en dise, cette conduite prouve un mépris suprême des premiers principes de la loi naturelle.

C'est là, nous le savons, un langage que beaucoup ne comprendront pas, des suggestions que beaucoup n'entendront pas, des vérités que beaucoup ne croiront pas. Elles sont cependant toutes appuyées sur des principes fondamentaux, qui ne peuvent jamais admettre d'exception. Mais en tout ceci, les seigneurs ont le tort d'avoir compté parmi eux, des membres indignes qui ont abusé de leurs droits pour opprimer leurs subordonnés. C'est une conduite que nous ne saurions jamais approuver, sans doute; mais c'est aussi une circonstance accessoire qui n'ébranle nullement le principe, et qui loin de là ne sert qu'à le raffermir. Cependant ne nous étendons pas sur ce sujet plus au long que ne le comporte notre but; nous voulions étudier un des principes des Rouges, puis le prouver en faisant l'application à un fait de l'histoire contemporaine de notre pays. Puissions-nous être compris; et heureux si nous pouvons être lu sans qu'on nous suppose des motifs et des raisons qui n'ont jamais dicté ces lignes, des vues étroites, un intérêt privé.

E. L. DE BELLEFLEUR.

Le mois de Marie à Beauharnois.

Tout le monde voit toujours avec beaucoup d'allégresse, vers la fin d'Avril de chaque année, les figures d'un long hiver cesser; les ombres frimas disparaître pour faire place aux magnifiques soirées que donne toujours le ciel pur et serein du mois de Mai, et à l'éclatante verdure qui couvre nos cotons et nos plaines, nos collines et nos montagnes. Notre beau St. Laurent et nos charmantes petites ri-

vières dont les flots commencent à scintiller sous les feux du jour comme des nappes d'or et d'argent mêlées d'azur offrent aussi des spectacles vraiment divins qui ne manquent jamais de charmer, de faire exalter l'esprit le plus matérialisé, si je puis m'exprimer de la sorte. Et le ciel et ses mille mondes qui brillent dans l'espace et qui semblent se refléter dans l'esprit et le cœur de chacun de nous comme dans de vastes miroirs, émeuvent, soulèvent et transportent hors de soi-même. Enfin, la nature entière se réveillant de son long assoupissement, ne semble se ranimer que pour entonner un concert, grand, solennel et immense de louanges pour les magnificences et les infinies perfections de son divin auteur.

Est-il quelqu'un qui puisse demeurer indifférent aux beaux jours de ce mois où s'opèrent toutes ces merveilles, être spectateur insensible devant un tel tableau? Voyez, interrogez tous les êtres qui composent la grande famille humaine; tous vous répondent que ce renouvellement de la nature auquel l'homme n'est pas étranger, ajoute quelque chose à la clarté de ses idées; on ne sait quoi de mélancolique que le détache de la terre, élève son âme au-dessus des régions terrestres où toutes choses s'harmonisent avec elle.

Mais si personne ne peut voir d'un œil insouciant revenir de si beaux jours, si tous au contraire les désirent ardemment, les desirs du catholique ne les devançant-ils pas? Car pour lui, il y a de tous ces effets, et quelque soit le sensible plaisir que l'on éprouve à les goûter, ces moments délicieux, il y a d'abord une raison plus philosophique et plus profonde que la raison purement sensible ou d'imagination. C'est qu'à l'approche des beaux jours, il ne voit pas sans un redoublement de bonheur et d'allégresse arriver ceux qui sont consacrés au culte de Marie, sa mère; c'est qu'il connaît que Dieu après avoir élevé la Bienheureuse Reine des anges et des hommes à la prodigieuse dignité de sa mère, il la lui a laissée pour Avocate et pour protectrice en mourant sur la croix. C'est qu'il sait encore, qu'il n'y a rien de plus doux, de plus suave, de plus consolant que d'aimer et d'honorer la Vierge-Mère, cette fleur miraculeuse sortie de la tige de Jessé; et que le culte qu'il rend ainsi à la fille de Nazareth rend meilleur, rend chaste, pur, doux, humble, fait aimer davantage le prière, donne la paix et la joie de l'âme. C'est qu'enfin il connaît qu'en honorant ainsi la Ste. Vierge, il ne fait qu'honorer ainsi la Ste. Eglise, il ne fait qu'imiter, et bien imparfaitement hélas! le Verbe-Eternel.

Voilà, croyons-nous, les raisons, qui lui font désirer plus vivement le retour de la belle saison, et qui amènent une si grande affluence de peuple devant l'autel de Marie pendant tout le mois de Mai, avant le coucher du soleil.—Et en effet, parcourez nos campagnes, pénétrez vers le déclin du jour, à l'heure mystérieuse où le crépuscule déploie ses ailes demi-opaques et demi-transparentes dans ces églises de campagne qu'édifiaient nos vertueuses ancêtres et dont la mousse croît déjà dans les fentes des vieux murs, il vous sera impossible de ne pas vous écrier avec le poète qui fit entendre autrefois ces doux et religieux accents:

« Les entendez-tu chaste Reine des Anges,
« Ces tintements de Latrain solennel?
« Le peuple en foule entourant ton autel,
« Avec l'Amour répète les louanges.

A Beauharnois, autant que nous avons pu en juger par l'humble dévotion des bons citoyens de cette paroisse envers la Ste Vierge, leur assiduité à assister aux exercices religieux qui se sont faits en son honneur, les réflexions qui précèdent nous paraissent parfaitement justes et exactes.

Nous aurions désiré que tous nos lecteurs eussent pu être témoins de la pompe avec laquelle ces beaux jours furent célébrés à Beauharnois, de la foule de ses honorables citoyens, de ses braves cultivateurs, qui après une journée de travaux durs et pénibles accouraient, tous les soirs à l'Eglise pour y appeler la bénédiction de Dieu sur les grains confiés à la terre, ou sur leur entreprise. La religieuse attention avec laquelle les bonnes et pieuses Sœurs du couvent de cette paroisse, avaient préparé leurs élèves n'était pas moins admirable et ne contribuèrent pas peu à donner à ce beau mois un nouveau degré de solennité. Certes, il était beau d'entendre ce chœur de vierges exprimer dans des hymnes et des cantiques simples comme leurs cœurs, magnifiques comme Celle qui en fit naître l'idée, la reconnaissance, l'amour et tous ces sentiments sublimes qui nous transportent dans les régions inaccessible à nos faibles regards, et qui nous font oublier toutes les créatures d'ici-bas pour ne penser qu'à Celle dont l'image est toujours un éloquent enseignement et une source intarissable d'ineffables consolations. Il y a loin de ces concerts profanes qui émeuvent le cœur à ces cris touchants élevés en l'honneur de Marie et qui ont leur écho dans les cieux. Les premiers nous rattachent à cette à toutes les choses périssables; les seconds, nous en détachent, nous enlèvent et nous transportent dans une atmosphère indéfinissable, où l'espérance, l'amour et toutes les joissances vainement demandées à la terre nous pénètrent, où tout semble se prêter à nos moindres desirs, excepté la langue humaine qui devient impuissante à rendre ce qui est nous.

Tous les jours un grand nombre de fidèles communiaient avec une piété vraiment angélique et un recueillement tout-à-fait édifiant. Nous sommes convaincu que cette paroisse, qui d'ailleurs peut-être considérée comme une paroisse modèle, par l'esprit de foi, de religion, de sacrifices et de dévouement qui y règne, recevra du ciel par l'intermédiaire de Celle que vient d'honorer d'une manière si extraordinaire, toutes sortes de bénédictions; nous en avons une garantie dans tout ce dont nous avons été témoin.

LOUIS PARÉ.

Canal de Beauharnois.

30 mai 1859.

Un ami a eu la bonté de m'envoyer le rapport général des commissaires des travaux publics pour l'année 1858, que ce département est tenu de faire annuellement, et de soumettre à la législature.

Dans ce rapport, les commissaires en donnant l'état des canaux provinciaux, disent en parlant du Canal de Beauharnois:

(Je traduis de l'anglais.) Les soussignés considérant qu'il est de leur devoir d'attirer l'attention sur les sommes excessives d'argent qui ont déjà été payées, et touchant les montants encore réclamés pour dommages supposés avoir été causés par les eaux du lac St. François quelques pouces au plus par les chaudières à la tête de ce canal.

« La manière dont les sentences d'arbitrage sur ces réclamations ont été faites pour les dernières années, ne paraît aux soussignés nullement praticable ni satisfaisante. Il est bien établi que la plus grande proportion des terres alentour du lac St. François pour le dommage des quelles ces réclamations ont été faites consistaient en prairies basses et marécageuses et qu'avant la construc-

tion de la chaussée, elles étaient sujettes à l'influence du lac, dans tous les temps des hautes eaux. « Les eaux du St. Laurent et de ses lacs, ont été dernièrement, latterly, quelques pieds au dessus de leur élévation naturelle et c'est dans cet état de la rivière qu'un empressement a lieu (that press sure is used) pour faire reconnaître ces réclamations, pour dominer les causes par une chaussée qui n'a haussé l'eau que de quelques pouces.

En lisant ce rapport, quelqu'un qui ne connaîtrait pas la localité, ni tout ce qui a déjà été dit et fait touchant les ouvrages à la tête du canal de Beauharnois, devrait naturellement supposer que des hommes pratiques à la tête du département des Travaux Publics comme M. Killaly, qui a préparé ce rapport et que les ingénieurs chargés de l'exécution et de la surveillance de ces travaux, ont écrit la vérité sur ce sujet. Je ne suis pas si crédule, et j'avoue que j'ai surpris que cette assertion n'ait pas été relevée plutôt par d'autres qui, comme moi, en connaissent la fausseté, et qui sont plus au fait que moi de le faire. Je dois dire d'abord qu'il n'y a jamais été surpris pour moi que ceux qui ont recommandé le canal du côté sud du fleuve, et qui après sa construction se sont enfin aperçus qu'il ne couvrait qu'il n'y avait pas assez d'eau à sa tête pour y entrer cherchent toujours à déguiser les fortes dépenses qu'ils ont fait encourir à la province, et qu'ils n'aiment pas à avouer que toutes leurs constructions à la tête de ce canal ont déjà fait pour plus de deux cent cinquante millions de dommages; sans compter que ces dommages vont toujours en augmentant. Voyez-vous, il est parfois si humiliant pour des gens de haute capacité, de race supérieure, cela va sans dire, d'avouer leurs erreurs qu'ils aiment mieux continuer à tromper le pays sur l'état véritable de la question, et c'est ce que veut faire celui qui a dicté ce rapport.

Voilà ce qui en est. Il y a neuf pieds d'eau dans le canal de Beauharnois. Un vaisseau tirant 81 pieds peut donc y passer. Aussitôt après sa construction pour l'écluse supérieure (upper dam) à la Grosse Pointe, il ne se trouvait à peu près que 41 pieds sur un fond de sable et de grosses pierres; alors que faire? le canal était construit. M. Wakefield y avait joué ses tours de magnétisme et de passe-passe. Le superbe vaisseau en fer *Magnét* se brisa sur les grosses pierres.—Le même accident arriva à d'autres vaisseaux, malgré les Phares, les bouées, pour y indiquer l'espèce de chenal tortueux pour l'entrée du canal; il n'y a pas plus d'eau pour tout ça; alors comment les phares des ingénieurs; d'abord on fait bâtir un *curé mole* qui est employé pendant deux années; pour faire quoi? rien!

Des jetées sont construites à la Grosse Pointe; on en construit deux ou trois autres, entre l'île aux Chats et la Grosse-Pointe; mais tout cela est encore à peine à indiquer le chenal tortueux pour entrer au canal; au delà de \$80,000, sont ainsi jetées à l'eau, sans bénéfice aucun; les eaux n'ont pas baissé, par conséquent, pierres, travaux et argent perdus.— Que fait alors ce département? il recommande la construction de ces deux fameuses chaussées entre la tête du canal et la grande île et celle derrière l'île aux Chats. Une de ces chaussées a 1,300 et l'autre 600 et quelques pieds; les chenaux qu'il faut fermer ont dix-huit pieds de profondeur avec un courant de 4 milles à l'heure. Les deux chaussées sont construites, elles coûtent avec les accessoires de \$100,000. La principale de ces chaussées mesure 27 pieds de hauteur, c'est donc neuf pieds plus haut que le niveau du fleuve avant sa construction. Est-ce à cet endroit que M. Killaly a voulu parler de ses quelques pouces au plus? Mais ce n'est pas tout, malgré M. Killaly et tous ses ingénieurs, pour cette fois les eaux ont gonflé, tous les terrains les plus adjacents aux chaussées sont inondés. L'île aux Chats est couverte d'eau, la grande île n'en vaut pas mieux. Tous les terrains de l'Hon. M. Ellice dans Catherine-Town et Godmanchester sont submergés. Ce seigneur fait une demande de 16 à 220,000, pour dommage et perte de terrains, alors que faire encore? on tient conseil au bureau du département, et il est encore résolu de faire construire une autre chaussée, et on va même jusqu'à dire que le seigneur de Beauharnois devrait être invité à payer une partie des frais de cette construction. Cette dernière chaussée est enfin construite; elle n'a coûté qu'une autre bagatelle de \$80,000, et on m'assure qu'elle devra être continuée jusqu'à la terre la plus haute dans Godmanchester, avec une autre dépense encore d'à peu près autant. Je remarquerai qu'avant cinq ans, si cette chaussée n'est garantie des ravages de l'eau par les gros vents dans la Hungry Bay, avec une autre dépense de 15 à \$30,000, elle aura été brisée en plusieurs endroits et sera devenue parfaitement inutile.

Voilà donc une somme ronde de plus de trois cents mille piastres pour ouvrages faits à la tête de ce canal, pour y faire hauser les eaux, afin d'en faciliter l'entrée, et dix années après leur construction on vient nous dire qu'il est de leur devoir des commissaires d'attirer l'attention du gouvernement sur les sommes excessives d'argent qui ont déjà été payées et touchant les montants encore réclamés pour dommages supposés avoir été causés par les eaux du lac St. François quelques pouces au plus par les chaudières à la tête du canal.

A présent, examinons les assertions des commissaires; les chaussées ont été construites en 1859, il y a bien de cela dix ans. Pourquoi donc M. Killaly est-il tout à coup surpris de toutes ces dépenses? Ignore-t-il que les trois quarts des réclamations sont réglées? Ne sait-il pas que celle de l'Hon. M. Ellice est pendante devant les arbitres provinciaux, depuis plus de six mois, et que ces messieurs sont encore à écouter patiemment les arguments d'une demi-douzaine d'avocats employés par le bureau et M. Ellice. Il ignore pas non plus que c'est lui et son département qui retardent la décision des arbitres, car il y a longtemps que le seigneur a fait sa preuve.

Le département ne peut ignorer non plus qu'en 1850, l'année suivante la construction des chaussées le plus grand nombre des réclamations pour dommages fut faite au bureau. Il doit connaître aussi que les habitants des deux rives du lac St. François se sont adressés à la législature en 1851 en 1852, demandant indemnité pour ce qu'ils avaient à souffrir. N'est-ce pas en 1853 qu'Orvide Leblanc, Ecr., M. P. P. pour Beauharnois, demanda la nomination d'un comité pour s'enquérir de ce sujet? Que fit alors le gouvernement? Rien. Sinon toujours la référence au bureau des travaux publics, et là tout était mis sous la table. A peine daignait-on répondre aux lettres qui leur furent adressées et encore plusieurs de ces lettres sont sans réponse, ce qui explique pourquoi un grand nombre des comptes pour dommages sont perdus à ce bureau, et que l'on ne môme les avoir reçus. Dans le bureau, dans ce temps là comme aujourd'hui, le maître l'avait dit: les serviteurs répétaient: « les chaussées n'ont haus-

sé les eaux que de quelques pouces au plus. » Peu importent les réclamations pour dommages. Que feroient alors les habitants de St. Anicet, Côteau, Lancaster, Dundee, en 1853? Ils allèrent en députation à Québec au nombre de trente à quarante, et s'adressèrent directement à Son Excellence Lord Elgin, qui comprit de suite qu'un si grand nombre de citoyens ne seraient pas descendus à lui porter leurs plaintes sans de grandes raisons et qu'eux, les réclamants, devaient en savoir plus par l'expérience que M. Killaly et tous ses ingénieurs, avec leurs mesures de quelques pouces au plus.

Lord Elgin envoya de suite sur les lieux. L'hon. M. Chabot voulut se convaincre par lui-même, et il visita les deux rives du lac St. François; plusieurs honn. membres de la législature lui ont, comme moi, entendu dire qu'en plusieurs endroits au chemin qu'il eut à parcourir, son cheval en avait au milieu des côtes.—Qu'en pensez-vous M. Killaly, en 1853—est-ce bien là votre dernière lettre—*latterly*, et vos quelques pouces au plus?

Après la visite de M. Chabot, une justice partielle fut faite malgré toutes les entraves apportées par le département. Les chenaux inondés furent réparés, deux commissaires, l'un notaire, l'autre avocat, tous deux de Québec, hommes de talents et de mérites sans doute, mais qui s'entendaient dans la valeur des terrains inondés, et dans l'estimation de ces dommages, à peu près comme un honnête cultivateur s'entendrait à plaider une cause dans la cour d'appel, furent envoyés sur les lieux. Une année s'écoula, et une partie des réclamations fut liquidée bout-ci bout-là; et tout cela au prix d'environ \$8,000 que ces deux commissaires se firent payer pour leur salaire. En 1856, le département envoya M. Larue, un arpentier, je crois, qui fit un rapport qui fut mis de côté, parce que, sans doute, ce M. recommandait le paiement de ce qui lui parut juste et raisonnable. De plus en plus, M. D'août, de Beauharnois, et M. Masson, de Soulanges, pressent le gouvernement de la part de leurs constituants. Enfin, et alors seulement il se décida à faire ce qu'il aurait dû faire dès le commencement. On soumet une douzaine de réclamations aux arbitres provinciaux, on leur adjoint un avocat, avec une demi douzaine de blancs, pour faire des offres aux réclamants. Les arbitres, le département, l'avocat ne se comprennent plus; les instructions sont si confuses, qu'après avoir essayé d'expliquer leur devoir, les premiers sont forcés de s'arrêter, et un d'eux M. Quinn, monte à Toronto pour demander de nouveaux pouvoirs; à peine est-il écoulé au bureau. Plusieurs lettres, qu'ils adressent au bureau, restent sans réponse, et on les tient plusieurs semaines les mains liées et sans rien faire.

L. H. MASSON.

A Continuer.

Lettre du Camp Autrichien.

Quartier-Général Autrichien

Mortara, 10 Mai

Correspondance du "Times"

« Votre correspondant de Vienne vous a probablement informé des mouvements de l'armée autrichienne, qui sont assez importants pour mériter d'être communiqués par le télégraphe. Je vais, cependant, récapituler brièvement tout ce qui a été fait depuis l'ouverture de la campagne, vu le peu de soin apporté dans la rédaction des dépêches télégraphiques, et les nouvelles contradictions qu'elles donnent souvent.

Les premières troupes autrichiennes ont passé le Tessin le 29 avril, cinq jours après l'entrée des troupes françaises sur le territoire sardes. Ce délai, comme vous le savez, a été apporté conformément au vœu du cabinet anglais.

La brigade du 2ème corps, sous les ordres du général FERRICIS, a eu l'honneur, d'ouvrir la marche. Elle passa le Tessin à Pavie, et poussa le même jour jusqu'à Garlasco sur la rivière Terdoppio, puis jusqu'à Gropello, ayant à sa suite le 3ème corps entier sous les ordres du Prince Schwarzenberg.

Le 7ème corps, sous les ordres du Baron Gobel, vint de Bergamo jusqu'à Rhône, voulant traverser le Tessin plus au Nord, fit une démonstration à Buffalora se tourna vers le sud et se dirigea en passant par Abbiate Grasso, vers le pont de Vigovaro, qu'il trouva détruit. Il fut en conséquence obligé de passer le fleuve à Bereguardo sur un pont de bateaux construit par les ingénieurs. Ceci se passait le 29 avril. Le même jour le 7ème corps atteignait Gambolo.

Le jour suivant, (le 30) le 5ème corps, sous les ordres du Comte Stadion, passa sur le pont, et le 5ème corps, sous les ordres du vétéral Général Benedek, traversa à Pavie; le 7ème corps poussa jusqu'à Mortara, et le 3ème jusqu'à Garlasco.

Le 1er mai, le 2ème corps sous le commandement du Prince Lichtenstein, passa le Tessin à Pavie, de sorte qu'en trois jours les cinq corps d'armée passèrent le Tessin.

Dans la nuit du 1er Mai, la ligne s'étendait, le long de la rivière, Agozza, depuis Vespola, sur le Nord, jusqu'à Son Nazaro, et de là à l'Est le long du Pô; le 3ème corps occupait le centre, le 5ème et le 7ème, la droite, et le 8ème et le 2ème la gauche. Cette position relative ayant été gardée jusqu'à ce jour, je n'ai pas besoin de mentionner les marches journalières, mais je vous dirai simplement que la ligne s'est graduellement avancée et étendue jusqu'au 3 Mai, jour auquel le quartier Général du Commandant-en-chef, le Général Gyulai était à Verceil, et tout le pays au nord du Pô, depuis Biella et Craglia sur le Nord-Ouest, jusqu'à Dora Baltea sur l'Ouest, était occupé par les Autrichiens presque sans résistance.

Les Piémontais ont fait des tranchées, embarrassé les routes, et mis des batteries pour les défendre; mais ils n'ont défendu aucune position. A Verceil ils avaient miné pour faire sauter le magnifique pont sur la Seste, mais les Autrichiens ont découvert la mine et en ont retiré la poudre. Ce peu de résistance est d'autant plus étonnant que la nature du pays est telle qu'une armée peut facilement être arrêtée dans sa marche. Les routes, les champs sont couverts d'eau pour la culture du riz, des canaux, des chaussées sillonnent en tout sens ce pays.

La principale résistance eut lieu à Valenza, où il y avait deux ponts sur le Pô. Les Piémontais en avaient eux-mêmes détruit un, et les Autrichiens voulurent détruire l'autre. Le troisième et 4ème corps firent semblant de vouloir passer le fleuve à Valenza et à Frassineto, et réussirent à faire sauter le pont. Le 4 mai, le Général Benedek réussit en attendant l'attention de l'ennemi sur les points nommés plus haut, à passer le Pô à Carnale, avec 40,000 hommes, sur un pont construit par les ingénieurs. Ce dernier corps jouit d'une réputation énorme en Autriche. Le Général Benedek poussa jusqu'à

Voghera et alla avec un fort détachement faire une reconnaissance à Tortona. En se retirant il fit sauter le pont de Pontecurone: ce qui est un coup sérieux porté aux alliés. Dans la nuit du 4 au 5, le Pô s'éleva de 15 pieds, et détruisit le pont du Général Benedek sur le Pô, et l'isola ainsi des autres corps d'armée. En 24 heures, cependant, un autre pont fut construit et le 5 mai il se retra emportant une grande quantité de pain, de tabac, de riz, de miel, de blé, et de foin de Voghera.

A Valenza, les eaux envahirent les mines, et le pont ne put être finalement détruit que le 8 mai. A Frassineto la ruse réussit parfaitement. Quantité de planches et quelques centaines d'ouvriers furent dirigés sur Candie. Le 3 mai quelques canots se rendirent, sur une île du Pô. Quatre compagnies de grenadiers, ainsi qu'une demi-batterie de campagne, le tout sous les ordres du Colonel Puchner les suivirent. L'île est couverte de broussailles, de sorte que le petit nombre des Autrichiens qui s'y trouvaient, fut caché aux Piémontais qui ouvrirent sur eux un feu nourri de la rive sud du Pô. La batterie de campagne et les grenadiers leur répondirent en s'étendant le long du rivage. Comme les Piémontais croient avoir causé de grandes pertes aux Autrichiens ce jour-là, voici les chiffres: dans la nuit du 3 mai, les Autrichiens perdirent un homme et 6 blessés; un de ces derniers est mort depuis. Pendant la nuit, le Capitaine Dewyer, un irlandais, conduisit un autre bataillon sur l'île, et on fit grand tapage sur l'île jusqu'au matin pour faire croire qu'on construisait des ponts pour le passage d'une grande armée. Les Autrichiens n'eurent que trois blessés durant cette nuit. Ici aussi, le rapide gonflement de la Sesie, qui se fit sentir quelques heures après celui du Pô, fit quelques dégâts, mais heureusement le corps entier fut mis en sûreté, grâce au dévouement des ouvriers Piémontais, qui sauvèrent plusieurs hommes qui se noyaient. Cette circonstance prouve clairement quelle est la fausseté des rapports qui attribuent aux Italiens une grande amitié, contre les Autrichiens. Je n'ai été encore que 3 jours en Piémont, mais j'ai parcouru près de 140 milles, et en arrivant à presque tous les villages, j'ai pu m'assurer des sentiments des Piémontais, qu'ils ne cachent pas à un anglais. Je puis vous assurer qu'ils n'en veulent qu'à leur propre Gouvernement, non seulement à cause de cette guerre, mais encore à cause des taxes dont il les charge pour soutenir une armée disproportionnée avec les moyens du pays. Je parle des paysans. Les bourgeois et les hommes de loi parlent différemment.

Hier la plus grande partie des troupes s'est retirée sur la rive Est de la Sesie, et ce matin les Quartiers Généraux ont été transportés à Mortara. Ne sachant pas cela, je m'étais rendu à Verceil, j'ai dû revenir sur mes pas. Les Piémontais ont possédé une reconnaissance à Verceil dans l'après midi, et quelques escarmouches ont eu lieu à l'ouest de la ville. La circonstance choisie pour la reconnaissance montre que le peuple de Verceil tient ses amis au courant des mouvements des Autrichiens. Les principaux citoyens de Verceil savaient également qu'un parti Piémontais faisait une reconnaissance, et firent tout leur possible pour empêcher les Autrichiens de trouver des chevaux, des chariots pour le transport du bagage, du fourrage etc, pour les troupes, espérant de causer un délai. Les Autrichiens supportèrent cette acte avec beaucoup de patience. Comme mon équipage était fatigué, j'ai dû demander un chariot à la municipalité. Vous ne croirez peut-être qu'il ne prétendait n'en pas avoir. Maintenant personne ne peut nier que j'ai autant de droit à un équipage Piémontais que Victor Emmanuel a droit à la Lombardie; aussi je m'en suis procuré un comment, je te le dirai jamais, mais j'espère qu'aucun bourgeois de Verceil n'a perdu une calèche ou un beau cheval baie ce jour-là. Je puis vous dire qu'à Bobbio, le bourg le plus voisin, j'ai payé mon conducteur pour la voiture et le cheval de son maître, et je l'ai congédié.

Je remets à demain ou après demain quelques anecdotes de la campagne. Cependant, il en est une que je dois vous raconter immédiatement, pour vous prouver que le petit peuple Piémontais perse de cette guerre. Lorsque les Autrichiens entrèrent dans une certaine ville que je ne nommerai pas, les habitants leur reprochèrent de ne pas être venus quinze jours plus tôt. S'ils les avaient attendus, disaient-ils, ils auraient donné toutes sortes d'excuses pour retarder le paiement de leur taxe de réserve pour l'armée, et l'arrivée des autrichiens leur aurait permis d'en retenir une partie. Les Piémontais ont presque tout enlevé les provisions et les chevaux du pays en se retirant. A Stroppiana ils ont enlevés des femmes pour les occuper aux travaux à Casale. Les Autrichiens ont fourni des vivres aux pauvres habitants du pays.

Nouvelles et Faits Divers.

—Le 29 mai une intéressante cérémonie avait lieu au Sacré-Cœur, Sault-aux-Recoltes. Une jolie cloche, de Frothingham et Workman, était bénie et Sa Grandeur Mgr. de Cydonia dans la pieuse chapelle du couvent que les Dames avait ornée de guirlandes pour ce jour-là. Une affluence nombreuse d'évêques, malgré le mauvais temps, s'étant empressé de venir rendre hommage au zèle et aux succès des Dames du Sacré-Cœur, dans l'éducation des filles; et une joie pure rayonnait sur toutes les figures. La tenue des demoiselles pensionnaires était admirable. Les parrains et Marraines de la cloche furent: l'Hon. F. A. Quesnel et Delle Emma Quesnel; l'Hon. Louis Renaud et Delle A. Renaud; M. Starnes, M. P. P. et Delle Corinne Starnes; M. Olivier Berthelet et Delle Odile Penboston; M. T. Doucet et Delle Lucie Doucet; M. Paré et Delle Paré; M. Merrill et Delle Smith; M. Bourlet et Delle Roy.

—Dimanche dernier, on a trouvé sur le bord de la rivière Niagara, le cadavre d'un M. Oliff Olson, commis du chemin de fer Grand-Tronc, à Toronto, et qui était tombé d'une hauteur de plus de 200 pieds. Le corps était horriblement mutilé. M. Olson était venu à Niagara pour fêter la naissance de la Reine et depuis on n'en avait plus entendu parler.

Le lendemain, le maire de Clifton, M. Cornwall, tint une enquête et les témoignages recueillis tendent à confirmer les soupçons que le défunt a été victime d'un abominable guet à pens.

—John Long, convaincu de meurtre aux dernières assises de Londres, H. C., et le nommé McDermitt de Woodstock, ont eu leurs sentences de mort commuées en un emprisonnement à vie dans le pénitencier provincial.

—Hier matin, un soldat du 36e régiment, du nom de Patrick Shea, s'est suicidé avec son mouquet. Il n'était âgé que de 21 ans et six mois.

Mardi dernier, un pauvre vieillard de 60 ans, du nom de Samuel Clark, est mort dans la prison de cette ville, de faiblesse et d'inanition.

M. le coronaire Panet s'est rendu mercredi dernier à l'ancienne Lorette, pour instituer une enquête sur le cadavre d'un jeune homme, de 19 ans, nommé Octave Beaupré, qui venait d'être tué d'un coup de feu.

Un désastre affreux vient d'affliger la petite ville de London, Haut-Canada. Jeudi le 2 juin une horrible tempête s'éleva vers midi et dura une heure et demie déracinant les arbres, emportant les granges et les maisons.

Presque en même temps le village de Jack-on-ville, Illinois, était dévasté par une autre tempête d'une violence presque égale à celle de London.

On écrit de Paris que Napoléon III est décidé à demander au gouvernement autrichien la reddition des restes du Roi de Rome, qui reposent maintenant à Vienne.

Samedi dernier un accident déplorable est arrivé sur le fleuve devant la ville. Un nommé Joseph Provost avec un compagnon était dans une petite chaloupe occupé à ramasser des plançons quand le vapeur Beaver venant à passer prit la chaloupe en élan et la fit chavirer.

À la séance des examinateurs du Barreau de Montréal, les Messieurs suivant ont été admis à la profession d'avocats, Ernest Racicot, Damase Ricard, Sévère Rivard, D. Z. Gauthier, A. Morris et A. Parisault.

NOUVEAU STEMER COLUMBIA.—Ce superbe Steamer a commencé ses voyages réguliers entre Québec et Montréal. Il a fait le trajet de descente la semaine dernière, arrivant à Québec à cinq heures du matin et était de retour à Montréal le lendemain à six heures du matin ayant laissé Québec la veille à l'heure ordinaire.

DECES, Le quatre courant, au presbytère de Châteauguay chez son fils le Curé du lieu, Sieur J. Bte Dequoy, âgé de soixante-neuf ans.

ANNONCES NOUVELLES.

GUILBAULT & JANOTTE, RELIEURS, Coin des Rues St.-Vincent et St.-Amable, En Face de la Librairie de MM. J. B. ROLLAND & FILS, MONTREAL.

MM. GUILBAULT & JANOTTE exécutent, sur commande et dans le plus court délai, toute espèce de RELIURES, dans les derniers goûts et aux prix les plus modérés.

Vernis et Vernis de Japon (Japan), J. R. & C. JAMIESON, No. 20, Rue Lemoine, ONT toujours en mains un grand Fonds de VERNIS et VERNIS DE JAPON de leur propre Manufacture qu'ils vendent à des Prix excessivement bas.

BAZAR, Pour Aider au Soutien des Femmes Agées et Infirmes, LUNDI, le 13 du courant et les jours suivants, il se tiendra un BAZAR dans la nouvelle bâtisse de la Communauté des Sœurs de la Providence, rue Ste. Catherine.

AVIS, LES Soussignés donnent avis à leurs PRATIQUES et amis qu'ils ont ouvert un Bureau au No. 81 Rue des Comptes recevant des ordres pour leurs BONNE ALE, WHISKY &c.

THOMAS & WM. MOLSON & CIE, 81 mai, de-35

A VENDRE.

FONTE EN BARRES—No. 1, Gartsberie et autres Marques. MULHOLLAND & BAKER.

FER EN BARRES—Meilleur raffiné, de Glasgow et autres Manufactures, toutes grosseurs. MULHOLLAND & BAKER.

FER EN FEUILLES, à Cercles et Feuillard. MULHOLLAND & BAKER.

PLAQUES à Bouilloire, Meilleures de Thorncroft, MULHOLLAND & BAKER.

CLOUS et Fiches, Coupés et Pressés, de toutes grosseurs. MULHOLLAND & BAKER.

PELLES et Bêches, de "Hodgson," "Higgins," et autres. MULHOLLAND & BAKER.

FAULX, de "Moore," "Higgins," et autres. MULHOLLAND & BAKER.

HACHES, de "Simmon," "Higgins," et autres. MULHOLLAND & BAKER.

TOILES DU CANADA, Glamorgan, et autres Marques. MULHOLLAND & BAKER.

FERBLANC, Charcoal et Coke. MULHOLLAND & BAKER.

ANCREs, Chaines et Cordages, de toutes grosseurs. MULHOLLAND & BAKER.

CIMENT HYDRAULIQUE, Meules, etc., etc. MULHOLLAND & BAKER.

QUINCAILLERIES Générales—Un assortiment considérable et complet, d'effets de Birmingham, Sheffield et Allemands et Américains, récemment reçus. MULHOLLAND & BAKER.

LIGNE D'OPPOSITION POUR QUÉBEC.

LE Nouveau Vapeur de première classe COMMENCÉ ses voyages réguliers à Québec, arrêtant aux Ports intermédiaires.

Laissant Montréal pour Repartant de Québec pour Québec

Tous les Mardis, Jeudi, Samedi, A 6 heures P. M.

Tous les Lundis, Mercredi, Vendredi, A 4 heures P. M.

Ce Vapeur n'est pas surpassé en Élégance, Comfort, Sécurité et Vitesse.

Pour le Fret et Passage s'adresser à Bord. LOUIS PERRAULT.

POELES! POELES!! POELES!!!

POELES AMERICAINS, GRILLES ET FOURNAISES A AIR CHAUD

Magasin No. 277, Rue Notre-Dame, Montréal.

U. J. MARTINEAU, informe respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance, étant les meilleures et les moins coûteuses qui aient été introduites en Canada.

Tous ceux qui se sont servis des Poèles à cuire qu'il a importés, ont déclaré qu'ils étaient les plus parfaits et les plus économiques, et ils éprouvent un vif plaisir à en référer aux nombreuses familles de Montréal qui en ont fait usage.

Il appelle aussi l'attention sur ses FOURNAISES A AIR CHAUD et VENTILATEURS et se Nettoyant D'ELLES MEMES.

Il peut, grâce à sa longue expérience pratique, garantir qu'elles chauffent parfaitement les Maisons au moyen de l'Air chaud.

Fournaises portatives, Poèles à Air chaud, Cheminée de Cuisine garnie, assortie, etc.

Registres et Ventilateurs, suivant les plus nouveaux dessins, à des prix modérés.

PLOMBAGE de TOITURES de toutes sortes exécutés dans le plus bref délai.

U. J. MARTINEAU, Etameur, Plombier et Couvreur.

SUIF DE BOEUF 1ere QUALITÉ Soda (Soda Ash) Resine Huile de Palmier Huile de Noix de Coco, A vendre par NOAD & FRERES.

3 juin, NOAD & FRERES.

3 juin, NOAD & FRERES.

AVIS AUX GENS D'AFFAIRES.

LES Soussignés informent le Public en Général qu'ils sont prêts comme par le passé à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien leur donner, tels que Collection d'Argent, révision de Livres de Compte, Lettres d'Affaires ou autres, dist. ibution de Lettres Financières, recherches pour toute situation à donner ou demandée comme Commissions, Compagnons, Apprentis, etc., etc.

Les Soussignés s'engagent à donner toutes les recommandations qu'on exigera d'eux—promettant de faire tout sous le plus court délai et à des conditions très-libérales. On pourra toujours voir l'un des soussignés au No. 108, RUE DES ALLEMANDS,

Le Matin jusqu'à 9 heures et le Soir depuis 4 heures jusqu'à 7 heures.

L'expérience que les Soussignés ont acquise dans toutes ces sortes d'affaires leur fait espérer de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui les emploieront.

Les Soussignés profitent aussi de cette occasion pour informer le public qu'ils ont cessé de travailler avec Mr. C. A. Rochon, agent et collecteur, depuis le 25 février dernier, et qu'à l'avenir ils travailleront seuls et pour eux-mêmes, Mr. C. A. Rochon n'étant plus autorisé à signer leurs noms.

JOSEPH AUDET, J. Bte. MARCOUX, Montréal, 3 juin 1859.

LE Dr. LAROCQUE

Gradué du Collège McGill, ci-devant de Rigaud, après une pratique de 12 ans à la campagne, a établi son bureau, PETITE RUE ST. JACQUES, No. 14, vis-à-vis chez le Dr. Trudel. Consultation à toute heure de la journée; les pauvres gratis.

Montréal, 3 juin 1859.

FAULX! FAULX! FAULX!

MANUFACTURE DE MONTREAL. DOZ. de CÉLÈBRES FAULX CANADIENNES ÉTROITES de "Higgins," patrons de "Moore et Blood,"—Garanties égales à aucunes Faulx qui aient été importées en Canada et à beaucoup meilleur marché. Un discompte libéral alloué au Commerce.

A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

PELLES et BÊCHES, 1000 DOZ. de PELLES et BÊCHES de "Higgins" Manufacture de Montréal, de différentes qualités, garanties en tout égales à celles d'Ames," et de 15 à 20 pour cent à meilleur marché.

A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

HACHES, 1000 DOZ. de HACHES garanties de "Higgins."

A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

TARIÈRES, MANUFACTURÉES par la Compagnie de Tarières de Montréal. Un assortiment complet toujours en mains. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

CLOUS COUPÉS ET FICHES, 2000 QRTS. de grosseurs assorties de la Célèbre Manufacture de la Côte St. Paul. Aussi, Clous à River Brevetés de "Dunn".

A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

TOILES, 2000 BOITES de Tôles "Swansea," du Canada

1500 " " "Glamorgan," " " 500 " " "Hullon," " "

A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

FERBLANC, 600 BOITES de FERBLANC Coke IO et IX 1000 boites de meilleur Ferblanc Charcoal, IO, IX, IXX, DC, DX, DXX.

A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

FONTE EN BARRES, 530 TONNES, de Fonte No. 1, de "Colness" et "Glenarnock" récemment arrivées.

A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

Fer en Barre et Feuillard, 650 TONNES de Fer Ecoisais, bien assorti de "Glasgow."

450 " Meilleur Fer raffiné de "Bradley" "Bagnall" et autres.

100 " Fer en Feuilles Nos. assorties.

60 " Fer à Cercles et Feuillard.

100 " Plaques à Bouilloir de "Thornycraft" " " " " "Low Moore" " "

15 " Meilleurs Rivets pour Chaudières.

A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

ZINC ET ETAIN EN BLOC, 5 TONNES de ZINC Silesien, d'ETAIN en Bloc.

A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

IMPORTATIONS RECENTES.

LE Soussigné reçoit actuellement par le CITY OF QUEBEC de Londres et offre en vente Jambons de Westphalie, YARMOUTH BLOATERS (POISSON)

Marinades et Sauces de CROSS & BLACKWELL, Olives de France et d'Espagne, Assaisonnement de Mustroom et de Noix; Jambons et Langue mis en pots; Chutney; Shrimp; Pâte de Bloaters et d'Anchores; Moutarde Française, Moutarde Aromatisée de Sover; Truffes; Poudre Currie; Gelée de Pied de Veau; Essences: Ess. de Shrimps; Ess. d'Huîtres; Saveurs de Sover; Cième à Salade; Pâte Italienne; Moutarde de Rix en Sacons d'une livre et d'une demie livre; de de Coleman en pots de 2 et 4 livres; Gelatine de Cox; Marmelade Ecoisaise; Fromage de Cheddar, Northwilt et Cheshire, etc., etc.

— Aussi en Mains:— Son assortiment ordinaire de choix et très étendu de Vins Liqueurs, Porter, Ale, Thés, Cafés, Sucres, Fruits et Epicerie générale.

ALEX. MCGIBBON, Epicier de Famille, Rue Notre-Dame, coin de la Rue St. Gabriel

24 mai, ALEX. MCGIBBON.

ALEX. MOUSSEAU, COURTIER, POUR la Vente des Produits et ÉPICERIES.

No. 35, Rue St. François-Xavier, MONTREAL, d e-53

AUGMENTATION DE LOCAL ET EFFETS NOUVEAUX, Nouvel Etablissement de Papeterie,

No. 151, RUE NOTRE-DAME.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE DE PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

Il appelle l'attention sur ses Papiers de choix, Papiers à écrire, de voyage, nécessaires, albums en papier-maché, Portefeuilles Calepins, Enciers de poche, Portemonnaies, etc., etc. Le tout à des prix très bas.

Il aura toujours en mains un assortiment complet de livres d'Ecole en usage dans la ville, outre des Cahiers, Ardoises, Crayons, etc., etc. et autres besoins d'Ecole, à des prix très réduits.

Les effets sont tous nouveaux et marqués en chiffres; de manière à convenir à tous les acheteurs.

27 Souvenez-vous que ce Magasin est sur votre route, au lieu le plus Central de la ville: entrez avant d'aller ailleurs.

ALEX. MURRAY, 151, Rue Notre Dame, et 20, Rue St. Lambert, Montréal, 24 mai 1859. e-53

TAPISSERIES.

LE Soussigné reçoit maintenant, par le Vaissseau "WOODFIELD," Cent Sixante et Quinze Balles et Caisses de TAPISSERIES ANGLAISES.

Ces Marchandises sont importées directement des manufactures, et comprennent toute sorte de PATRONS, depuis SIX SOUS la pièce et au dessus.

Les acheteurs en Gros trouveront leur avantage en examinant les patrons, etc. avant de faire leurs achats.

RICHARD HOLLAND, 182, Rue Notre-Dame, Vis-à-vis le Bloc de la Cathédrale. 29 mai, e-52

ASSOCIATION D'ASSURANCE "UNITY" d'Angleterre.

Capital - - - - £2,500,000 Stg.

TOUTE espèce d'affaires d'Assurances contre le Feu et sur la Vie à des Taux de Prime réduits. Pertes réglées sans réferer en Angleterre.

W. P. REYNOLDS, Directeur dans l'A. B. du N. Bureau Principal en Canada, 48, Rue St. François-Xavier, Montréal, 17 mai 1859. } bco-51

AVIS AU COMMERCE.

MR. A. ALLOUARD, Commissionnaire en Marchandises, 3, RUE PAVÉE ST. ANDRÉ, A PARIS,

A L'HONNEUR de prévenir MM. les Négociants qu'il se charge de l'achat et l'expédition de toute espèce de MARCHANDISES, dont les demandes lui sont adressées.

Ses Rapports continuel et directs avec les premières Fabriques et les Ouvriers Fabricans EN CHAMBRE, le mettent à même d'offrir à ses Clients des avantages réels et notables, en leur procurant les produits de

PREMIERE MAIN. Toute Marchandise, achetée par son entremise, est Facturée par lui à PRIX NET, moyennant une Commission fixe.

S'ADRESSER POUR LES RÉFÉRENCES, A Paris, à MM. TENRE, FILS et Cie., Banquiers, 13, RUE LAFITTE.

CORRESPONDANS:

A Montréal, Canada, Québec, Mexico, Vera Cruz, Nouvelle-Orléans, A Londres, St. Pétersbourg, Trieste, Livourne, Toutes les principales Villes de Franco. Paris, France, mai 1859. de-55

AVIS IMPORTANT.

BOIS! BOIS!! CHARLES BLAIN, Ec. Notaire à St. Hugues, ayant été su pris subitement par la Mort dans une entreprise considérable, la Succession offre en Vente 800 et quelques cents BILLOTS rendus à un Moulin puissant, Propriété de D. S. Ramsay, éc., et prêts à être Sciés.

Tres bon qualité de Bois, la plus grande partie de Pin: bons Chemins, communications faciles avec les Marchés et conditions libérales. Référence, Dr. PARLARDY, St. Hugues. 10 mai, 49

D. M. McPHERSON,

Horloger, Bijoutier, Etc., No. 189, RUE NOTRE-DAME. TOUTE description de Montres, Pendules, Boîtes Musicales, Compas, Télescopes, Stéréoscopes, Lunettes et Instruments de mathématiques, etc. Réparés, Ajustés et Baranés. Mr. D. M. McPheron envoie chercher les Pendules et les livres à domicile sans charge extra. 24 mai. e-53

DEMENAGEMENT.

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement au coin des Rues McGill et LEMOINE.

Il tiendra comme par le passé un assortiment de Hardes Faites des plus étendues, et aussi Draps, Casimires fins, Tweeds, Vesting, etc., etc., etc., le tout dans le dernier goût.

A 25 POUR CENT A MEILLEUR MARCHÉ QU'AU CUN ETABLISSEMENT. M. L. D. GAREAU, 154-54—aa-42, 24 mai.

AVIS.

DEPUIS LE PREMIER AVRIL DERNIER, mes affaires Commerciales se font sous les nom et raison de A. DUBORD & Cie.

J'ai l'honneur d'informer mes pratiques et le public que je viens de faire de grandes améliorations à ma MANUFACTURE DE TABAC,

Et mon importation de ce Printemps me met en état de répondre à l'encouragement dont j'ai été favorisé jusqu'à présent, et pour lequel j'offre mes plus sincères remerciements.

A. DUBORD & Cie. d e-53, 24 mai.

LIVRES.

Histoire Populaire de la Guerre impériale par E. M. De St. Hilaire, 1 vol in-8..... 1.20 \$ c.

L'ancien régime et la révolution, par A. de Tocqueville, 1 vol in-12..... 1.50

Histoire de la Philosophie Morale et politique, par Paul Janet, 2 vols in-8..... 3.25

Caractères et portraits littéraires du XVIIe Siècle, par M. Léon Feugère, 2 vols in-8..... 3.25

Les Césars, par Cte. Franz de Champagny, 2 vols in-8..... 4.00

Avenement ou trône de l'Empereur Nicolas Ier, par le Baron De Korff, 1 vol in-8..... 1.50

La Corse et son Avenir, par Jean de la Rocca, 1 vol in-8..... 1.50

Tableau politique et statistique de l'Empire Britannique dans l'Inde, par le Général de Bormatierna, 1 vol in-8..... 2.00

Asie Mineure et Syrie, par Mme la Princesse de Belgique, 1 vol in-8..... 1.50

En vente chez, J. B. ROLLAND & FILS, 24 mai.

ATELIERS DE Carrosserie du Village Longueuil, DE JOSEPH MERCIER.

TOUTES sortes de VOITURES d'ÉTÉ, sont Fabriquées sur Commandes à l'Établissement ci-dessus.

Pour la Beauté, la Solidité et le Fin des Ouvrages, pour l'Élégance des Patrons, la modicité des Prix et la Ponctualité, le public est assuré qu'il aura toute satisfaction.

Le Patronage bienveillant du Public des Villes de Montréal, de Longueuil et de toutes les Campagnes est spécialement invité sur ses magnifiques VOITURES de FAMILLE.

Et les réparations seront promptement exécutées à l'Atelier ci-dessus. Tous les articles sont garantis.

Aussi, le Soussigné espère-t-il que les commandes du nombreux public qui le favorise vont lui être accordées avec autant d'abondance que par le passé.

JOSEPH MERCIER, Longueuil, 20 mai 1859. —52

HOTEL ST. LOUIS, No. 57, Rue Notre-Dame, MAGLOIRE LONGPRÉ.

Mr. le Propriétaire de l'HOTEL ST. LOUIS a l'honneur d'informer le public de la Ville et de la Campagne, LES VOYAGEURS SURTOUT, qu'il vient de terminer des réparations extérieures et intérieures qui font de l'Hotel ci-dessus un des plus beaux et des plus vastes établissements en ce genre à Montréal.

LES CHAMBRES sont tres-propres, tres nombreuses et tres confortables.

LA TABLE d'HOTE contient ce qu'il y a de meilleur sur les marchés et de mieux appretté sous le rapport culinaire.

Les Boissons et Cigares sont des plus fins et des plus recherchés.

Les visiteurs sont toujours certains d'être accueillis avec politesse et prévenance. Mr. Longpré envoie un OMNIBUS à tous les DEPARTS et les ARRIVÉES de Chemine de Fer et Bateaux à Vapeur. Montréal, 20 mai. ce-52

CINQ-MARS & Cie. MARCHANDS DE HARDES FAITES, No. 71, Rue McGill, A L'ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC, MONTREAL.

L'ATELIER pour la confection des Vêtements de commande est sous l'habile direction de M. J. O. POITRAS, bien connu du public comme Tailleur expérimenté, et aussi pour la coupe sans réplique qu'il donne aux ouvrages qui lui sont confiés. 20 mai. e-52

Eéménagement.

LE Soussigné a transporté ses bureaux et Magasin aux Nouvelles Bâtisses LYMAN rue St. Pierre où il offre en vente. Thé, Sucre, Tabac, Raisins, Figues, Savons, Chandelle, &c. DAVID FRASER. Montréal, 10 mai 1859—be 49

L. O. FRANCHERE. MARCHAND-TAILLEUR.

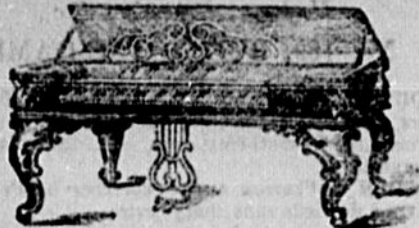
MONSIEUR FRANCHERE PREND LA liberté d'annoncer qu'il a transporté son établissement de Marchand Tailleur au No 148, Rue Notre-Dame.

Qu'il tiendra comme ci-devant un bel assortiment de Draps, Casimires, etc., de la meilleure qualité. Il profite de cette occasion pour remercier ceux qui l'ont encouragé et favorisé jusqu'ici et il ôse espérer qu'ils voudront bien continuer leur patronage. 10 mai be-49

Nouvellement Reçu, UN GRAND ET MAGNIFIQUE ASSORTIMENT D'HORLOGES, D'Églises, d'Hôtel, de Bureau et de Maison, de toute sortes et de toute grandeurs

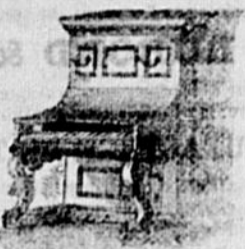
Depuis \$1 à \$50 Chaque, J. T. PEACOCK, 138 Rue Notre-Dame 13 mai e-80

Changement de Demeure.



Mr. JUNG, PROFESSEUR DE GUITARE, PIANO, Etc. A l'honneur d'informer ses amis et le Public en général qu'il a transporté sa résidence au No. 76, Rue St. Dominique, où il continuera à donner des leçons de Musique, à domicile ou chez lui, sur la GUITARE, le PIANO, etc. Les Taux de Mr. JUNG sont modérés. Montréal, 6 mai 1859.

J. P. CRAIG



FACTEUR DE PIANOS.

A Transporté ses ATELIERS et MAGASIN au No. 82, Rue St. Laurent. M. CRAIG, invite les personnes qui désirent l'acquisition d'un bon Piano, de venir faire une visite à son Atelier, où elles en trouveront un assortiment varié qu'il vendra à des prix très réduits.

HARMONIUMS, Faits à ordre sous COURT DELAL. Montréal, 17 mai.

SALON EMPIRE.

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR FRANCIS FRANCISCO, Sera ouvert le PREMIER MAI 1859, par le Soussigné qui vient de lui faire subir de grandes améliorations.

RESTAURANT. Ce colosse d'établissement sera le plus VASTE RESTAURANT de Montréal. La TABLE D'HOTE sera ouverte toute heure et contiendra les mets les plus recherchés.

JEUX DE QUILLIS Les plus belle ALLÉES qui soient en ce continent où l'ordre et la tranquillité seront strictement observés.

LA BARRE Sera tenue d'après le Système suivi dans les GRANDS CAFÉS DE L'EUROPE où l'on trouvera les meilleurs Vins, Eau-de-Vie et boissons rafraichissantes, de toutes sortes ainsi que Cigares et Tubes en verre pour limonades à la napolitaine.

J. B. EMOND, Propriétaire. Montréal, 29 avril 1859.

BAINS DE MONTREAL.



No. 6, GRANDE RUE ST. JACQUES. (EN FACE DE LA BANQUE DU PEUPLE.)

LE Soussigné informe ses pratiques et les citoyens de Montréal et des environs, qu'il vient d'ouvrir ses CHAMBRES DE BAINS, pour la Saison. Dix Bains en Cuivre, galvanisés en Argent, sont à la disposition des habitués, aussi bien qu'un Salon pour la commodité des Baigneurs. Un Salon de Barbier-Coiffeur est attaché à cet Etablissement, ainsi qu'un autre pour les Dames et Enfants, avec un assortiment choisi de parfumeries Françaises et Anglaises, Cannes, Collets, Parapluis, un assortiment de Cigares de la Havane et autres Etrangers. Mr. M. prend cette occasion de recommander sa célèbre teinture à cheveux qui teint Noir, Brun, etc. A cet effet il tient une Chambre privée pour ceux qui voudraient s'en servir. Les Bains seront ouverts tous les jours de 6 heures A. M. à 10 heures P. M., et le Dimanche jusqu'à 11 A. M. Des BILLETS de Saison seront donnés à l'établissement. Montréal, 17 mai.

Charbons! Charbons!!

LES sortes suivantes de CHARBONS étant offertes aux taux les plus raisonnables par les Soussignés, les Consommateurs sont respectueusement invités à s'assurer des Prix avant d'acheter ailleurs: CHARBON de GRILLER NEWCASTLE pour maisons. SOUTCH et LANCASHIRE STEAM. LEHIGH—des mines de la vieille Compagnie; toutes Grosseurs. LAKAWANA. de FORGE, Meilleure qualité, etc., etc. Le Charbon sera livré dans des voitures à Balances à ressorts, afin que par ce moyen les acheteurs puissent s'assurer du poids de chaque charge. Le Charbon sera livré en tels temps et quantité que l'acheteur voudra, après l'ouverture de la Navigation. B. SANSUM & Co. No. 21, Rue St. François-Xavier. Montréal, 15 avril 1859.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE TAILLEUR.

JOHN REA, CI-DEVANT DU No. 74, RUE MCGILL, INFORME respectueusement ses pratiques et le public qu'il a transporté son Magasin au No. 70, Grande Rue St. Jacques, où il espère par une ATTENTION PERSONNELLE et assidue aux affaires, mériter la continuation de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis le commencement de son commerce en cette ville. J. R. a continué d'avoir un bon assortiment de Draps Supérieurs, de l'Ouest d'Angleterre, Casimires de Gout, Tweeds, noirs et mélangés de Soie, avec tous les articles de la Toilette d'un Monsieur, à des Prix très modérés pour argent comptant. Quelques articles de choix toujours en magasin, pour usage immédiat. 70, GRANDE RUE ST. JACQUES. Montréal, 10 mai 1859.

W. BRISCOE, Perruquier et Barbier Coiffeur, 62, GRANDE RUE ST. JACQUES, 62, Enseigne de la Chaise à Barbier.

La plus grande attention, propreté et ordre régneront dans la direction de l'établissement. En vue d'obtenir cette habileté artistique sans laquelle le confort et la beauté ne peuvent exister, les services de JOHNSTON (recommandé de M. Hotel Donagans, et si bien connu pour une personne connaissant parfaitement les règles de la profession), ont été obtenus. Un Appareil Privé pour TRÉNDRE les CHEVEUX etc., est attaché à cet établissement. On trouvera toujours dans cet établissement un choix de PARFUMERIES, PEIGNES, BROSSES, COLLETS, RASOIRS fameux, CANIFES etc., à des prix raisonnables. Montréal, 6 mai 1859.

HABILLEMENTS.

SPRING & CIE. MANUFACTURE DE MARBRE DE Neavres et de Seconde Main, Marche Bonssecours, (Entrée sur la Rue St. Paul.)

PAIENT LES PLUS HAUTS PRIX EN ARGENT, pour HARDES DE SECONDE MAIN, ou prises à ECHANGE pour Etottes à ROBES. Ils portent une attention particulière aux ordres des personnes qui laisseront leur adresse à la Résidence, No. 49, Rue Sanguinet. Montréal, 19 avril 1859.

MANUFACTURE DE MARBRE DE



Wm. CUNNINGHAM, No. 77, RUE BLEURY. Wm. CUNNINGHAM, Manufactureur de MARBRE BLANC et en toute sorte de Monuments en MARBRE, TOMBEAUX et FIBRES FUNERAIRES, DEVANTS DE CHEMINÉES, DESSUS de TABLES et de BUREAUX, PLAQUES POUR MONUMENTS, FONTS BAPTISMAUX, etc., etc., informe les citoyens de Montréal et des environs, que le plus beau et le plus grand Assortiment de Marbre travaillé, de différents dessins, en Canada, est maintenant en vue et offert aux personnes qui en ont besoin, à une réduction de vingt par cent des prix passés. P. S. Il n'y a pas d'Ateliers en Canada qui ait autant de Marbre en mains, et les acheteurs sont invités à visiter avant d'acheter ailleurs. Montréal, 15 avril 1859.

HOTEL DU CANADA.

AVIS IMPORTANT AUX VOYAGEURS. LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu, annonce à ses nombreux Visiteurs, qu'il vient de faire de GRANDES AMELIORATIONS dans les différents services de sa maison et qu'il espère continuer à mériter l'encouragement public. Les prix sont très modérés. Des voitures sont à la disposition des visiteurs, pour les mener aux différents Dépôts de Chemin de Fer ou Embarcadères de Bateaux à Vapeur, sans charge. SÉRAPHINO GIRALDI. Montréal, 19 avril 1859.

PRINTEMPS 1859.

AMEUBLEMENT! AMEUBLEMENT!! S. W. ABBOTT & CIE.

INVITENT cordialement tout Acheteur de MEUBLES, de visiter leur assortiment qui est presque tout de leur propre Manufacture, à Montréal, des meilleurs Matériaux exécutés par les meilleurs Ouvriers. On se fera toujours un plaisir de montrer l'établissement et il ne faudra que très peu d'examen pour convaincre qu'il n'y a pas d'assortiment surpassant en QUALITÉ, VARIÉTÉ et QUALITÉ, n'importe autre qui ait été offert en cette ville. S. W. ABBOTT & CIE. 113, Rue Craig, près du Bureau de Poste. Montréal, 1er avril 1859.

JOSEPH LAJEUNESSE,



ARTISTE, A l'honneur d'informer le public de Montréal, qu'il donnera des LEÇONS de MUSIQUE Vocale et Instrumentale, sur la Harpe, le Piano, la Guitare, le Violon et l'Orgue.

DANS LES FUGUES DIFFICILES DE BACH, Par une Nouvelle Méthode approuvée des premiers Artistes d'Europe et une pratique de plusieurs années, il répond de faire faire aux ELEVES dans la Musique deux années dans une, leur fera comprendre les Quatre Styles Anglais, Français, Italien et Allemand; et dans la Musique Vocale, leur expliquera les phrases Musicales avec les phrases poétiques, la ponctuation Musicale et poétique avec les cadences. Il réparera l'oreille gâtée par une mauvaise pratique et cultivera la voix la moins disposée, il enseignera l'harmonie, la mélodie et les deux effets réunis ensemble en débassant les élèves de ce qu'on appelle de jouer des accompagnements à la mode en leur faisant comprendre leurs vrais accompagnements avec la Mélodie. Il enseignera à Solfer, d'après les principes de Mercadante, et dans la transition de tous les tons de la gamme; ce qui rend les élèves capables d'écrire leur musique. Il donnera une manière de jouer le chant appliqué à l'instrument, nouvel Art par Thalberg, et enseignera la musique écrite et pour le Piano sur la Harpe, enseignera à accorder la HARPE, accord ra et réparera les Harpes, réparera et accordera les PIANOS. Dans tous les cas, M. Lajeunesse ne chargerait rien du moment où l'on ne serait pas satisfait.

JOSEPH LAJEUNESSE, Professeur de Harpe de Piano et chant au Pensionnat du Sacré-Coeur, Sault-au-Récollet. S'adresser à ce bureau. Montréal, 25 février 1859.

BLEDE DE SEMENCE.

Bled de la Mer-Noire. Bled fife, (Scotch.) LAKAWANA. Superfine No. 1. No. 2. de Seigle. de Bled d'Inde. A vendre par le soussigné. C. FITZPATRICK, No. 58 Rue des Commissaires. Montréal, 10 mars 1859.

W. BRISCOE, Perruquier et Barbier Coiffeur, 62, GRANDE RUE ST. JACQUES, 62, Enseigne de la Chaise à Barbier.

La plus grande attention, propreté et ordre régneront dans la direction de l'établissement. En vue d'obtenir cette habileté artistique sans laquelle le confort et la beauté ne peuvent exister, les services de JOHNSTON (recommandé de M. Hotel Donagans, et si bien connu pour une personne connaissant parfaitement les règles de la profession), ont été obtenus. Un Appareil Privé pour TRÉNDRE les CHEVEUX etc., est attaché à cet établissement. On trouvera toujours dans cet établissement un choix de PARFUMERIES, PEIGNES, BROSSES, COLLETS, RASOIRS fameux, CANIFES etc., à des prix raisonnables. Montréal, 6 mai 1859.

A VENDRE.

60,000 MINOTS BLEU-D'INDE, dont 15,000 arriveront dans huit ou dix jours, et le reste bientôt après. — AINSI — BLEU de Semence, Fleur, Lard Plâtre Calciné, Plâtre pour les cultivateurs, etc. L. BERNAUD, Vis-à-vis le Marché Ste. Anne. Montréal, 1er avril 1859.

CLOVIS LEDUC,

MANUFACTUREUR DE VOITURES DE PREMIER PRIX, DES Expositions de Paris, des Etats-Unis et du Canada, MANUFACTUREUR DU Carrosse du Prince Napoléon. CLOVIS LEDUC tout en offrant ses remerciements à ses nombreux pratiques de LA VILLE et DE LA CAMPAGNE, pour le patronage libéral qui lui a été accordé depuis le commencement de ses affaires, prend la liberté de les informer, et le public en général, qu'il continuera de Manufacturer dans ses NOUVEAUX ATELIERS, No. 67, Rue St. Antoine. Sur un principe nouveau et perfectionné, et tiendra constamment en mains un assortiment général de VOITURES D'HIVER et D'ÉTÉ, avec SLEIGHS de toute sorte, faites avec les meilleurs matériaux et par les meilleurs ouvriers. C. L. ayant obtenu le Premier Prix aux Expositions de PARIS, des ETATS-UNIS et du CANADA pour les MEILLEURES VOITURES, est certain que c'est un motif suffisant pour que les acheteurs visitent ses Ateliers avant d'acheter ailleurs, afin d'avoir la satisfaction de juger par eux-mêmes. CLOVIS LEDUC. Montréal, 1er avril 1859.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT

LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR, à l'honneur d'informer le Public et ses Amis, qu'il ouvrira au 1er MAI prochain, une Maison de Pension et Restaurant. AU No. 12, RUE DES FORTIFICATIONS, où il espère satisfaire tous ceux qui voudront bien l'honorer. Ceux qui désirent connaître, avant le 1er MAI prochain, les conditions, pour pension, peuvent s'adresser au No. 19, Rue Dorchester, près de la Rue St-Denis. Montréal, 19 avril.



UN GRAND ASSORTIMENT DE GRILLES AMERICAINES, POUR CHEMINÉES.

POELES DE CUISINE Couchettes en Fer, A DES PRIX TRES REDUITS, RODDEN & MEILLEUR, 71, Grande Rue St. Jacques. Montréal, 8 avril 1859.

ETABLISSEMENT DE FOURRURES DE PREMIER PRIX,

EN GROS ET EN DETAIL. A. BRAHDI, No. 113 Rue Notre-Dame, No. 113. TROISIEME PORTE OUEST du PALAIS DE JUSTICE A reçu son assortiment de printemps de CHAPEAUX de SATIN, Soie et Futre, dans les derniers goûts de NEW-YORK, LONDRES et PARIS. Avec un grand assortiment de Chapeaux de Futre pour Dames et enfants, gants ou non. Une grande variété de caquettes de Drap et Tweed des derniers goûts de sa propre manufacture, trop nombreuses pour être mentionnées dans une simple annonce. Mr. A. BRAHDI sollicite une visite. Montréal, 29 mars 1859.

MADAME ALLAN, Modiste,

No. 215, RUE NOTRE-DAME, No. 515. — PREND la liberté d'informer ses pratiques et le public que ses SALONS DE MODES sont maintenant ouverts aux VISITEURS et renferment un nouveau fonds de MARCHANDISES du PRINTEMPS provenant des meilleurs FACTURES Françaises, Anglaises et Américaines. MADAME ALLAN a constamment en mains un assortiment de Garnitures de Gout, effets en paille, fleurs Françaises, Plumes Garnitures de Plumes, Dentelles et Blondes. Les Marchands de la Campagne y trouveront de grands avantages. Montréal, 8 avril 1859.

ADOLPHE COULET,

Cordonnier et Marchand de Chaussures, No. 12, Grande Rue St. Laurent, ENSEIGNE DE LA BOTTE TRICOLORE. M. A. GOULET a le plaisir d'apprendre à ses pratiques et au public qu'il tient constamment en mains et FAIT sous le plus COURT DELAI toute espèce de CHAUSSURES avec les Meilleurs CUIRS et emploie les MEILLEURS OUVRIERS. M. Coulet sollicite le Patronage du Public. Montréal, 15 avril 1859.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE NEW-YORK, DITE "THE PARK." Capital Payé.....\$300,000 AVEC UN GRAND SURPLUS.

AGENCE A MONTREAL:

No. 19, Rue Saint-François-Xavier, No. 19. LE SOUSSIGNE AYANT ETE NOMME AGENT GENERAL pour cette compagnie responsable et si bien connue, est préparé pour prendre des Assurances sur toutes espèces de Propriétés aux taux les plus bas. Les pertes seront promptement réglées après leurs preuves. On ne charge rien pour l'examen ou les Polices. Des Références de la plus haute responsabilité seront données quand à la stabilité et la responsabilité de cette Compagnie. THOS. MAXWELL, Agent. Référence à J. L. BRAULT, Ecr. Agent pour la Compagnie d'Assurance Provinciale. Montréal, 8 Mars 1859.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—£2,500,000 et un Grand Fonds de Réserve. DEPARTEMENT DU FEU. CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâti-mens et toutes sortes de propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions libérales. Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans rétrograder en Angleterre. Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés. Il n'est rien chargé pour Polices ou Traa-ferts. Le soussigné donne AVIS que CETTE COMPAGNIE A REDUIT SES TAUX D'ASSURANCE SUR LES BATIMENS A 20 PAR CENT, et continue d'assurer toute espèce de propriété aux termes les plus favorables. H. L. ROUTH, Agent. Montréal, 3 janvier 1859.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AETNA HARTFORD CONN.

CAPITAL PAYE ET SURPLUS \$1,800,000 Cette vieille compagnie, et si avantageusement connue, continue à ASSURER TOUTE ESPÈCE DE PROPRIÉTÉ à des termes aussi favorables que les risques le permettent. ROBERT WOOD, Agent. Rue St. François Xavier. Montréal, 22 mars 1859.

THES FRAIS, NOUVELLEMENT REÇU de New-York, une grande quantité de THES NOIRS et VERTS, qui sont vendus à 25 et 35 la livre. Venez en essayer au magasin de W. D. STROUD, No. 33, Rue St. Laurent.

NOUVELLEMENT REÇUS.

80 CAISSES D'ALLUMETTES, boîtes rondes, en Bois 60 Caisnes d'Allumettes, paquets 100 do do boîtes en cartons 150 do do Telegraph Matches 100 do d'Horloges Américaines 25 do d'Épingles pour sécher le linge, patente de Smith 250 Boîtes de têtes rondes et droites 800 Douzaine de Saux à 2 et 3 cercles 100 do de Laines en zine 150 do do en bois 60 Voitures d'Enfants, prix, \$3 à 25 Avec un grand et complet assortiment de Marchandises de Fantaisie. NELSON et BUTTERS, 19, Rue St. Pierre. Montréal, 13 mai 1859.

T. PARISEAU, MEUBLIER-EBENISTE.

DONNE avis qu'il a Transporté son Etablissement au No. 12, Rue Bonaventure, au No. 72, GRANDE RUE ST. JACQUES, Près l'Hotel Ottawa, où il continuera comme par le passé à tenir un des Meilleurs et des plus complets assortiments de Meubles et à exécuter toute commande qu'on voudra bien lui confier, et ce à des Prix modiques. 13 mai.

POUDRE A CANON.

A VENDRE par le Soussigné— En quarts de barils, FFF En quarts de barils, FF ADAM BURNS, No. 12, Rue Sacrement. Montréal, 13 mai 1859.

AGENCE DE ZINC DE Vieille Montagne.

LE Soussigné est prêt à fournir aux Marchands, du ZINC et SPELTER à des Prix réduits. Un Assortiment complet des Nos. 8 à 21, sera reçu par les premiers vaisseaux d'Anvers. ADAM BURNS, 12, Rue St. Sacrement. Montréal, 13 mai 1859.

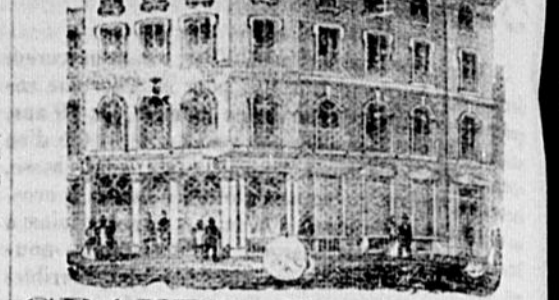
NOUVEL ETABLISSEMENT DE BIJOUTERIES.

LE Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE BIJOUTERIES AU No. 13, Rue St. Laurent, sur un grand pied. Il aura constamment en main un assortiment général et bien choisi de Montres d'Or, d'Argent, Suisses, Anglaises du plus haut fini, et des goûts les plus nouveaux; ces Montres sont particulièrement recommandées au public. Chaines longues et courtes de tous les patrons, Cachets, Cléfs, Charmes, Médailles, Boîte à Miniature, Portes-Cartes en Argent, en Nacre de Perles, etc. Bagues et Jones de Fantaisie, Épinglettes, Épingles, Bracelets, Boutons à Chemises; aussi, Vaiselle Plaquée, Chandelliers, Huilliers, etc., etc., et une riche Collection d'objets en papier Maché, Marchandises de goût, etc. Des ouvriers de premier mérite sont attachés à son établissement et il peut assurer les personnes qui voudront bien l'honorer de leur patronage de la qualité et du fini de l'ouvrage de ces articles. A ceux qui veulent épargner leur Argent, ils les prient de venir voir son établissement avant d'aller ailleurs. A. V. BRASBAU. Montréal, 13 mai.

MARCHANDISES DE MODE!

LES SALONS de MODES, No. 234 Rue Notre-Dame, seront ouverts aujourd'hui, avec 140 chapeaux Garnis, de \$3 jusqu'à \$15 chaque, faits avec goût et avec des étoffes de la meilleure qualité. On ne trouvera rien de mieux dans la ville. Mme. W. MIDDLETON. Montréal, 10 mai 1859.

PRINTEMPS ET ETE.



GRANDS MARCHES!

Magasins de Hardes du Grand Troie, 87 RUE MCGILL.

HARDES FAITES,

Annoucent respectueusement à leurs Pratiques et au public en général qu'ils ont en ce moment comme leurs importations du Printemps, et qu'ils sont prêts à mettre en vente le FONDS le plus considérable, de leur marché de HARDES FAITES, (Toutes sorties de ses propres Boutiques.) Qui fut Jamais Offert au Public Canadien. Leurs Fonds de Marchandises en Pièces consiste en partie de DRAPS DOUBLE LARGEUR, et CASIMIRES Français, de l'Ouest d'Angleterre, Allemand et Valetins; aussi CASIMIRES de goût TWEEDS Ecossais, Anglaises et Canadiennes, etc. Le choix de Patrons de VESTES est des derniers goûts et des meilleures qualités. Leur Département d'habillement contient d'autres articles, Chemises de Flanelles de goût; Etoffes de Laine Anglaise et Australienne; toute espèce de Bas, Chemises à devants Brodés et Chemises de Gilettes, Collets, etc., de toute espèce et de toute qualité. Aussi un grand nombre de Surtouts de Cambouis Français, Anglaises et Américaines—Reversibles et étan-ches. Le tout sera vendu à des Prix excessivement réduits. Voici les Prix de quelques articles: Surtout de Drap Noir de.....\$4.00 à \$25.00 " Tweed de..... 1.50 à 12.00 Vestes..... 0.75 à 8.00 Pantalons..... 0.75 à 10.00 P. S. Une déduction libérale est faite aux acheteurs en Gros. DONNELLY & O'BRIEN, No. 87, Rue McGill. Montréal, 19 avril 1859.

LES MACHINES à Coudre Perfection-

nées de Premier Prix de Wheeler et Wilson, à l'usage des Familles est maintenant en Vente à des Prix Très Réduits, au Dépôt des Machines à Coudre. S. B. SCOTT, AGENCE DES SALAHANDRES (SAFES) PROVINCIALES, PATENTÉES DE TAYLOR, A l'Epreuve du Feu. LE Soussigné a été nommé AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompte attention. THOMAS MAXWELL, No. 19, Rue St. François-Xavier. Montréal, 24 déc. 1858.

Demenagement.

LE DÉPOT de VOITURES de M. O'MERA est Transporté au ST. GEORGES HALL, Grande Rue St. Jacques, où des Voitures de toute description seront offertes en vente, et toutes commandes reçues, comme de coutume. Montréal, 22 avril 1859.

GEORGE YON,

PLOMBIER ET FERBLANTIER, CANADIEN, RUE ST. LAURENT, N° 188, MONTREAL. A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il se chargera de poser des Tuyaux à l'Eau et à Gaz; et aussi de faire et mettre en ordre les baigns, les Cabinets d'Al-lance, les Eviers de Cuisine, etc. AUSSI: M. G. Yon, se charge de toutes commandes en Fer-blanterie, telle que garniture de Cuisine, et autres; plus il se chargera de faire et poser des Dalles et Dalles aux maisons, ainsi que; faire, nettoyer, et réparer les Fournaises, le tout sera exécuté sous le plus court délai de la manière la plus propre, la mieux finie à des prix très modérés. GEORGE YON. Montréal, 4 février 1859.

Meubles de Menage.

MM. POULIN et FERLAND, Meubliers-Ebénistes, offrent en vente à leur Boutique, No. 97, Rue St. Charles-Borromée, un assortiment général de Meubles de Menage à des prix très réduits, entr'autres des Bâts complets; pour chambres à coucher, depuis \$15 jusqu'à \$50. Bois de toutes sortes d'épaisseurs ainsi que toutes espèces de tournages, à vendre. Meubles transportés à domicile. Montréal, 24 mars 1859.

Dr. TRESTLER,

DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS, No. 116, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Premier prix à l'Exhibition Provinciale de 1858. Dr. TRESTLER. 4 février 1859.

Dr. D'ORSONNENS,

31 Grande Rue St. Laurent 31. MONTREAL. Montréal, 17 déc 1858.

BELLE & GERMAIN,

AVOCATS, No. 12 Rue St. Lambert, No. 12. Chez Jos. Belle, Ecr., Notaire. Montréal, 4 déc. 1858.